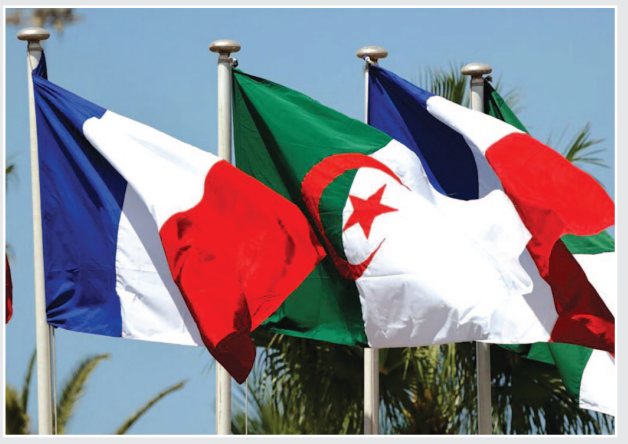


Algérie-France

L'ÉPINEUSE QUESTION DE L'ACCORD DE 1968

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8335 – SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EMPLOI DES JEUNES

Le credo de Nassima Arhab

Page 16

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE LITHIUM, NOUVEL ATOUT DE L'ALGÉRIE



Le ministère des Hydrocarbures et des Mines et celui de l'Energie et des Energies renouvelables ont annoncé l'élaboration d'une feuille de route nationale pour structurer la filière lithium, ainsi que le lancement de projets pilotes destinés à produire les matériaux actifs utilisés dans la fabrication de batteries au lithium-fer-phosphate (LFP). Ces décisions traduisent la volonté du pays de se positionner comme un acteur régional majeur dans le domaine des technologies propres et du stockage d'énergie.

Page 4

PÊCHE ET PRODUITS HALIEUTIQUES

Un grand potentiel d'investissement

Page 5

PRÉPARATION DE LA CAN 2025

Une première pour Benkara et Titraoui

Page 8

PHILOSOPHIE DE L'ÉCRITURE

Quand le texte devient interrogation

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PROTECTION DE L'ENFANCE

Unir les efforts pour la sécurité des plus jeunes

Dans le prolongement des efforts engagés par l'Etat pour consolider le système national de protection de l'enfance et garantir une prise en charge rapide des situations à risque, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a effectué, jeudi dernier, une visite de travail au siège de l'Autorité nationale pour la promotion et la protection de l'enfance, à l'invitation de sa commissaire nationale, Meriem Chorfi.

Cette rencontre, placée sous le signe de la coopération et de la prévention, a permis de réaffirmer la volonté du gouvernement de placer la protection de l'enfant au cœur de la politique sociale nationale, tout en consolidant les liens entre les institutions et les acteurs de terrain.

Mme Mouloudji a d'emblée affirmé que «la protection de l'enfance constitue une priorité nationale et un axe central de la politique sociale de l'Etat», soulignant l'importance «de passer d'un modèle de prise en charge classique à une approche préventive intégrée, fondée sur le renforcement, l'accompagnement et la réponse rapide aux situations à risque». Cette visite s'inscrit dans la démarche de la ministre visant à consolider les partenariats institutionnels et à renforcer la complémentarité entre les organismes nationaux spécialisés, en vue de développer le dispositif de protection de l'enfance.

Elle a également permis d'examiner les moyens d'intensifier la coopération entre le ministère et l'Autorité, notamment dans les domaines de la prévention, la veille, l'accompagnement et l'intervention précoce.

La rencontre a débuté par une séance de travail en présence des membres de la commission des affaires juridiques et des chefs de groupes de travail nationaux pour l'enfance.

Un exposé détaillé a été présenté sur les missions de l'Autorité et sur le projet de plan d'action national pour l'enfance.



Soraya Mouloudji avec Meriem Chorfi.

La ministre a ensuite visité la cellule de réception des signalements relatifs aux violations des droits de l'enfant, où elle a pu s'enquérir des mécanismes de traitement des alertes et des modes de coordination avec les secteurs concernés. Elle a également découvert le système numérique de gestion des signalements, qui permet une meilleure traçabilité et un traitement plus rapide des cas.

Mme Mouloudji a souligné, à cette occasion, «l'importance de renforcer les dispositifs d'écoute et d'orientation au sein des structures du ministère», tout en assurant «une coordination permanente avec les cellules de signalement relevant d'autres institutions, telles que la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale ou encore les associations actives dans le domaine». Elle a ajouté qu'il était essentiel d'»élargir les canaux de signalement au bénéfice des citoyens et de la société civile, afin de garantir une intervention rapide et efficace dans toutes les situations susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à la dignité de l'enfant».

Elle a tenu à relever que «la protection de l'enfance ne se limite pas à l'assistance ponctuelle, mais repose sur une stratégie de prévention, de sensibilisation et de mobilisation de tous les acteurs institutionnels et sociaux».

INVESTIR DANS L'ENFANCE, INVESTIR DANS L'AVENIR

Mme Mouloudji a précisé que son département œuvre «dans le cadre d'une politique nationale cohérente visant à mettre en place un système de protection global et durable de l'enfance».

Elle a mis en avant «l'importance du travail en réseau entre les différents acteurs institutionnels et associatifs», afin d'adapter les dispositifs existants aux mutations sociales contemporaines, tout en veillant à leur conformité avec les lois nationales et les engagements internationaux de l'Algérie relatifs aux droits de l'enfant.

La ministre a, par ailleurs, salué «les efforts soutenus de l'Autorité nationale pour la promotion et la protection de l'enfance, qui joue un rôle essentiel dans la veille, la sensibilisation et la coordination intersectorielle».

En outre, Mme Mouloudji a déclaré qu'»investir dans l'enfance, c'est investir dans la richesse du futur et dans les bâtisseurs de demain», rappelant que «la protection de l'enfant ne se limite pas à l'intervention en cas de crise, mais suppose la création d'un environnement sain, sécurisé et stimulant, garantissant le droit de chaque enfant à l'éducation, au jeu, à la participation et à l'épanouissement».

L'objectif est de bâtir une génération consciente de ses droits, protégée et pleinement intégrée dans le processus de développement national.

A l'issue de sa visite, la ministre a donné des instructions fermes aux services du ministère chargé de la protection de l'enfance pour «participer activement à l'élaboration du plan national de l'enfance et à la mise à jour des données et statistiques demandées par l'Autorité nationale». Elle a également ordonné «l'ouverture de canaux de communication directe entre l'Autorité et les services de milieu ouvert relevant du ministère, à travers l'ensemble du territoire national, afin d'accélérer le traitement des signalements et de renforcer les interventions sociales d'urgence».

La ministre a aussi donné des directives pour la transmission de rapports trimestriels réguliers par les directions locales du ministère aux services centraux concernés ainsi qu'à l'Autorité nationale pour la promotion et la protection de l'enfance, afin d'assurer un suivi rigoureux et continu du dispositif national de protection.

Sihem Bounabi

POLIOMYÉLITE

Quatre millions d'enfants à vacciner

LE MINISTÈRE de la Santé a annoncé le lancement, en ce mois de novembre, d'une campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, couvrant l'ensemble des wilayas du pays à travers 274 établissements publics de santé de proximité. L'objectif est de protéger les enfants contre le risque de réémergence du virus mutant détecté ces dernières années.

Selon le Dr Ishak El-Khalef, représentant de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, cette opération vise à vacciner plus de 4 millions d'enfants âgés de 2 à 59 mois. Elle se déroulera en plusieurs étapes entre novembre et décembre 2025 et janvier 2026, avec la participation d'équipes médicales réparties sur tout le territoire national.

Le responsable a rappelé, lors d'une journée de formation organisée mercredi dernier par le ministère de la Santé, à Alger, que l'Algérie est officiellement exempte de poliomyélite depuis 2016, une reconnaissance attribuée par le Comité régional pour la certification de l'éradication de la poliomyélite en Afrique lors de sa réunion



à Accra. Si le dernier cas de poliovirus sauvage de type 1 remonte à 1996, le Dr El-Khalef a indiqué qu'en 2022, un virus mutant de type 2 (VDPV2) avait été importé dans la wilaya de Tamanrasset, avant d'être contenu grâce à une intervention rapide. D'autres cas isolés ont toutefois été signalés dans certaines régions. Cette situation, selon les spécialistes, rappelle que le virus peut ressurgir lorsque la couverture vaccinale n'est pas complète.

Nassira Saï, spécialiste en maladies infectieuses, a expliqué que la poliomyélite, bien qu'éradiquée en Algérie, nécessite une réponse rapide et coordonnée en cas d'apparition de variants. «Ces virus mutés apparaissent lorsque le taux de vaccination baisse, permettant au virus affaibli de retrouver son pouvoir pathogène», a-t-elle précisé. Elle a souligné l'importance d'introduire un nouveau vaccin plus stable et plus sûr, conçu pour mieux prévenir ce type de mutation. Selon elle, le virus de la poliomyélite peut toucher entre 15 et 30 % des adultes. La stratégie présentée par le ministère de la Santé prévoit, en effet, de vacciner 4 425 502 enfants au cours de trois campagnes successives, entre le 23 novembre 2025 et janvier 2026. Les vaccins utilisés seront le nVPO2 et le VPI, administrés par voie orale. Cette vaste opération s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite entre le ministère de la Santé, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'UNICEF ainsi que l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, afin de préserver le statut de pays libre de poliomyélite et d'assurer la sécurité sanitaire des générations futures.

Lynda Louifi

ALGÉRIE-FRANCE

L'épineuse question de l'Accord de 1968

L'Accord franco-algérien de 1968 se retrouve au centre d'une vive polémique. Alors que le Premier ministre français Sébastien Lecornu plaide pour une renégociation rapide, le diplomate et ancien ministre Abdelaziz Rahabi rappelle que «si la France persiste dans son instrumentalisation, l'Algérie pourrait abroger elle-même l'accord».



Abdelaziz Rahabi.

«Le Premier ministre français a souhaité que la renégociation de l'Accord de 1968 redémarre le plus vite possible, le qualifiant de caduc à bien des égards «, rappelle Rahabi. « D'un point de vue diplomatique, il s'agit d'une abrogation unilatérale de l'accord par Paris. « Malgré cette déclaration, Alger n'a « aucune demande officielle « à ce jour, mais reste prête à réagir si nécessaire.

Rahabi rappelle qu'un épisode similaire avait eu lieu en décembre 1979, lorsque le président français Valéry Giscard d'Estaing, nostalgique de l'Algérie française, envisageait le rapatriement annuel de 35 000 adultes algériens. « Notre pays était prêt à les accueillir, mais n'a demandé qu'une seule garantie : la préservation de leur dignité «, souligne-t-il. L'initiative fut abandonnée après la défaite de Giscard en 1981.

Aujourd'hui, l'Accord de 1968 apparaît comme un instrument fragilisé. « Il n'apporte que des avantages mineurs aux Algériens «, estime Rahabi, qui précise que « dans de nombreux cas, le droit commun offre de meilleures protections en matière de circulation, d'emploi et de séjour «.

Selon le diplomate, l'Accord est aujourd'hui utilisé par certains courants politiques français pour « faire des Algériens le bouc émissaire des tensions migratoires, de l'insécurité et du chômage «. Ce phénomène, qu'il qualifie « d'algérophobie institutionnalisée «, nourrit des débats électoraux et divise l'opinion publique. « Si la France persiste dans cette instrumentalisation, l'Algérie pourrait décider d'abroger elle-même l'Accord «, avertit le diplomate.

Une mesure qui redéfinirait les relations bilatérales et mettrait fin à ce qu'il appelle « la rente mémorielle des politiciens français «. Pour Rahabi, la question dépasse le simple cadre juridique, selon lui, « c'est une affaire de souveraineté nationale, de protection des citoyens à l'étranger et d'équilibre des relations bilatérales. « L'échéance de 2027 pourrait marquer un tournant, et l'Algérie devra alors trancher entre tolérance et affirmation de ses droits. Dans ce contexte, chaque décision de Paris aura des répercussions directes sur la sécurité juridique et les droits des ressortissants algériens, mais aussi sur la stabilité politique et diplomatique entre les deux pays. Rahabi a martelé : « L'histoire se répète, et il appartient désormais à l'Algérie de défendre ses intérêts avec fermeté et discernement «.

Il convient de rappeler que, parallèlement aux déclarations de Rahabi, le Premier ministre français Sébastien Lecornu a précisé mardi dernier, lors d'une séance à l'Assemblée nationale, que son objectif n'est pas d'abroger l'Accord de 1968 mais de le renégocier « le plus vite possible «.

Il a évoqué sur le fait que le texte avait déjà fait l'objet de trois renégociations dans le passé et que les discussions devraient s'inscrire dans une approche globale prenant en compte non seulement la question migratoire, mais aussi la coopération sécuritaire, notamment dans la lutte antiterrorisme au Sahel, la sécurité maritime et les enjeux économiques.

Lecornu a par ailleurs réaffirmé le respect de la souveraineté de l'Algérie et a souligné l'importance d'éviter toute instrumentalisation de cette question dans le débat politique intérieur français.

Il a insisté sur «le respect de la souveraineté de l'Algérie» et de son gouvernement.

«Quels que soient nos désaccords, on doit être capable de mener une discussion qui soit exigeante et qui protège nos intérêts», a-t-il dit, en promettant de «ne jamais faire de la question de l'Algérie un sujet de politique intérieure en France».

Meriem D.

FONDS DE SOUTIEN À LA PRESSE

Bouamama s'engage auprès des journaux privés

LE MINISTRE de la Communication, Zoheir Bouamama, a ouvert jeudi un dialogue avec les directeurs de journaux privés. Axée sur l'éthique, la transparence et la formation, cette rencontre vise à consolider la compétitivité des médias nationaux et à préparer l'activation du Fonds de soutien à la presse, tout en posant les bases d'un secteur plus professionnel et mieux organisé. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Bouamama a rappelé «l'importance de la presse écrite comme levier essentiel dans le paysage médiatique national». Il a évoqué l'importance du respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, soulignant que l'information doit rester responsable et au service de l'intérêt général. Le ministre a également appelé à adopter «des approches économiques et administratives modernes afin d'assurer la pérennité et la compétitivité des entreprises médiatiques et de renforcer le travail institutionnel». Le ministre a mis l'accent sur le renforcement de la coordination entre le ministère et les institutions médiatiques, annonçant «l'activation prochaine du Fonds de soutien à la presse». Il a assuré que l'installation des autorités de régulation et la finalisation de la promulgation des lois régissant le secteur interviendront dans les prochains mois, afin de garantir davantage de transparence et une meilleure organisation du secteur. La formation a également été un point central de l'intervention de M. Bouamama. Selon lui, «le développement des compétences au sein des institutions médiatiques constitue une priorité pour le ministère. La promotion de la performance journalistique passe nécessairement par la formation continue et l'adaptation aux évolutions technologiques et professionnelles». De leur côté, les directeurs de journaux privés ont salué cette initiative, exposant leurs préoccupations et formulant des propositions pour renforcer le rôle de la presse nationale et améliorer la qualité du service public médiatique.

Aymen D.

MÉDAILLE DE LA CLASSE D'HONNEUR

Luanda rend hommage à Boumediene et Ben Bella

LE PRÉSIDENT angolais et président en exercice de l'Union africaine, João Lourenço, a décerné jeudi à Luanda la médaille de la classe d'honneur, la plus haute distinction angolaise, à titre posthume aux anciens présidents, Houari Boumediene et Ahmed Ben Bella. Cette distinction célèbre leur rôle déterminant dans l'indépendance et la reconstruction de l'Angola.

La cérémonie, à laquelle ont assisté des membres du gouvernement angolais, des parlementaires et le corps diplomatique accrédité, a été marquée par la présence de l'ambassadeur d'Algérie à Luanda, Mounir Bourouba, représentant les familles des deux anciens chefs d'État. Dans son allocution, le président Lourenço a souligné «la contribution inestimable de l'Algérie à notre indépendance, en accueillant sur son sol le Mouvement de libération de l'Angola». Il a également mis en avant le rôle de l'Algérie dans la reconstruction du pays, notamment à travers l'appui financier et la formation des cadres dans les secteurs des hydrocarbures et de l'enseignement supérieur. Selon le président angolais, ces distinctions interviennent à la veille du cinquantenaire de l'indépendance de l'Angola et traduisent «une reconnaissance particulière pour le soutien multiforme et constant apporté par l'Algérie aux mouvements de libération nationale, ainsi qu'à l'ensemble du continent africain».

Pour l'Algérie, cette reconnaissance illustre son engagement historique en faveur de l'unité africaine et de la défense des intérêts des États et des peuples du continent, conformément aux orientations du président Abdelmadjid Tebboune. La remise de ces distinctions rend hommage à l'action visionnaire des présidents Ben Bella et Boumediene, non seulement pour leur appui à la libération angolaise, mais aussi pour leur contribution à la décolonisation en Afrique et leur défense des principes de liberté et de souveraineté.

S. N.



PARTENARIAT AAPI – ENSSEA

Cap sur les filières à haute valeur ajoutée

L'AGENCE algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a entamé la mise en œuvre d'un accord de coopération avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cette initiative se concrétise à travers des projets pratiques destinés à développer des outils d'analyse statistique et économique, dans le but d'orienter les politiques d'investissement vers les secteurs et activités à forte valeur ajoutée.
L'objectif est de stimuler la croissance économique et de diversifier la base productive nationale.
Dans ce cadre, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, a reçu le directeur de l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSSEA), le Pr Rachid Toumache. Les deux responsables ont examiné les moyens de renforcer la coopération entre leurs institutions dans les domaines de la statistique et de l'analyse économique appliquée, a indiqué mercredi dernier un communiqué de l'AAPI.
Cette rencontre s'inscrit dans les efforts conjoints des deux parties visant à lancer des études analytiques approfondies pour mieux orienter l'investissement vers les secteurs à fort potentiel, notamment ceux capables de remplacer les importations et de consolider les équilibres extérieurs. Ces travaux devraient ainsi contribuer à la hausse du produit intérieur brut (PIB) et au développement de la production nationale.
Les études prévues reposeront sur une analyse méthodique des données économiques et l'utilisation d'outils de prévision et de modélisation quantitative. Ces méthodes permettront d'évaluer l'impact des investissements sur la croissance, la balance commerciale et le niveau d'intégration locale, afin d'identifier les filières prioritaires et de formuler des recommandations concrètes pour orienter les futures politiques d'investissement.
M. Rekkache a souligné, à cette occasion, l'importance d'impliquer l'université et les laboratoires de recherche dans la réalisation de ces études stratégiques, estimant que l'information statistique fiable constitue aujourd'hui un levier essentiel pour l'élaboration de politiques économiques éclairées.
Il a également évoqué l'importance de renforcer la collaboration entre l'AAPI et les établissements d'enseignement supérieur, et ce afin de mobiliser les compétences scientifiques et de recherche nationales au service du développement économique durable.

R. B.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE LITHIUM, NOUVEL ATOUT DE L'ALGÉRIE

Le ministère des Hydrocarbures et des Mines et celui de l'Energie et des Energies renouvelables ont annoncé l'élaboration d'une feuille de route nationale pour structurer la filière lithium, ainsi que le lancement de projets pilotes destinés à produire les matériaux actifs utilisés dans la fabrication de batteries au lithium-fer-phosphate (LFP). Ces décisions traduisent la volonté du pays de se positionner comme un acteur régional majeur dans le domaine des technologies propres et du stockage d'énergie.

Lors d'une réunion de coordination et de suivi tenue jeudi dernier, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a présenté un bilan détaillé des projets d'exploration du lithium, notamment les études menées dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam, en collaboration avec le groupe chinois Ganfeng Lithium. Les résultats préliminaires indiquent des signes prometteurs de présence de lithium et d'autres minéraux rares dans le sud du pays.
Le ministre a également évoqué la mise en œuvre du protocole d'accord signé récemment entre l'Office national de la recherche géologique et minière (ORGM), représentant le groupe Sonaram, et le Pr Karim Zaghib, expert international reconnu pour ses travaux sur les technologies de batteries au lithium-fer-phosphate (LFP). Cet accord a pour objectif de développer la chaîne de valeur complète du lithium en Algérie, de l'exploration à la production industrielle, selon un communiqué du ministère.
Dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui encourage la valorisation des ressources nationales stratégiques et le développement d'industries à forte valeur ajoutée, la réunion a également porté sur les moyens concrets de structurer la filière lithium en Algérie. En présence du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, les deux ministres ont insisté sur la nécessité d'une coordination étroite entre les secteurs concernés pour concevoir une feuille de route intégrée reliant l'amont (exploration, extraction et transformation chimique) à l'aval (fabrication, production de batteries et stockage d'énergie).
Pour sa part, M. Adjal a souligné que le développement de la filière lithium constitue un pilier essentiel de la transition énergétique nationale et un levier pour diversifier l'économie. Il a appelé à impliquer les compétences nationales et la diaspora scientifique algérienne, ainsi que les acteurs industriels, afin de construire une base scientifique et technologique solide.



L'Algérie trace sa feuille de route.

Selon lui, cette démarche permettra à l'Algérie de se positionner comme un centre régional de production et d'innovation dans le domaine des batteries au lithium.
Les ministres ont réaffirmé que le lithium représente une ressource clé pour l'Algérie nouvelle, car il est au croisement des énergies renouvelables, du transport électrique et des technologies propres. Son exploitation s'inscrit pleinement dans la politique nationale de réduction de l'empreinte carbone et de diversification des revenus économiques.
Selon la même source, des mesures prioritaires ont été mises en avant, notamment l'accélération de la mise en œuvre du protocole d'accord avec le Pr Karim Zaghib, avec la mise en place d'un suivi technique et scientifique renforcé, en plus de l'élaboration d'un programme de travail conjoint entre les deux ministères fixant les étapes de développement de la filière à moyen et long terme, mais aussi le renforcement du lien entre recherche scientifique et industrie, en vue de bâtir un écosystème national intégré de stockage d'énergie, ou encore le lancement de projets pilotes pour la production de matériaux actifs entrant dans la fabrication de batteries de type LFP.
Les deux ministres ont souligné que le développement de cette filière constitue un choix stratégique pour bâtir une économie nationale fondée sur la connaissance et les technologies propres, tout en assurant une exploitation durable des ressources et en consolidant la souveraineté énergétique et technologique de l'Algérie.

Rim Boukhari

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Les performances en hausse

DANS sa dernière note sur la production industrielle au 2ème trimestre 2025, l'Office national des statistiques (ONS) a fait état de la hausse de la production industrielle du secteur public national de 6,3%. Près de l'ensemble des secteurs ont contribué à cette tendance haussière de la production.
La production industrielle du secteur public national a enregistré une hausse de 6,3% au deuxième trimestre 2025, de meilleure ampleur que celle enregistrée durant la même période de 2024 (3,8%), a indiqué l'ONS.
Selon un communiqué de l'Office, «le secteur de l'énergie affiche une hausse de 9,2% proche de celle observée à la même période de l'année précédente (10,2%)», précisant qu'après quatre trimestres marqués de stabilités et de baisses modérées, le secteur des hydrocarbures «affiche une variation positive de 1,5% au deuxième trimestre 2025». Cette amélioration résulte, principalement, de la branche de la production du pétrole brute et gaz naturel (+3,0%) et de la branche du raffinage (+6,2%), a-t-on précisé.
Pour le secteur des mines et carrières, un rebond de production a été relevé durant ce deuxième trimestre de l'année en cours, atteignant un taux de 1,2% contre une baisse de 3,7% observée au trimestre précédent, après une tendance haussière définissant l'année 2023 et l'année 2024.
Même tendance pour les matériaux de construction qui enregistrent une hausse remarquable de 16,7% au cours de la même période, confirmant ainsi les performances observées dès le premier trimestre 2024, selon l'ONS.
Les industries chimiques, quant à elles, se sont redressées et affichent une variation positive de 2,5% contre une baisse de 11,1% accusée au trimestre précédent, selon les données de l'Office qui précise que les secteurs des cuirs et des bois «continuent de progresser et affichent des taux respectifs de +40,7% et de 131,6%, bien au-delà de ceux inscrits au trimestre précédent, +13,7% et +91,1%, respectivement».
Il est cependant enregistré des reculs dans le reste des secteurs de moindre ampleur que ceux accusés au trimestre précédent, à savoir le secteur des ISMMEE (industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques) qui affiche un taux de -1,8%, l'agro-alimentaire (-4,7%) et les textiles (-10,4%).

Hamid B.

PÊCHE ET PRODUITS HALIEUTIQUES

UN GRAND POTENTIEL D'INVESTISSEMENT

Les opportunités d'investissement dans le secteur de la pêche en Algérie ont été mises en avant par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mehdi Oualid, lors de la 10e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture «SIPA 2025», qu'il a inauguré avant-hier dans la wilaya d'Oran.



Yacine El-Mehdi Oualid.

Le même responsable a souligné l'importance de cette manifestation et a encouragé à profiter de cette occasion pour nouer des partenariats avec le Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette édition, en raison de l'expérience du pays dans ce domaine. « L'Algérie offre des opportunités d'investissement prometteuses dans le secteur de la pêche et des industries de transformation des produits halieutiques «, a affirmé le ministre de l'Agriculture, insistant sur l'importance de développer des partenariats économiques dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture.

Accompagné du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, ainsi que du ministre omanais de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau, Saoud bin Hamoud bin Ahmed Al-Habsi, le Sultanat d'Oman étant l'invité d'honneur de cette édition du SIPA, Yacine El-Mehdi Oualid a insisté sur la nécessité de mettre à profit cette manifestation, organisée à l'initiative du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, «pour conclure des accords et des partenariats entre les deux pays dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture». Il a également mis en avant l'importance du renforcement de la coopération et de l'échange d'expertises dans ce secteur stratégique.

Mettant en avant les efforts et moyens déployés par l'Etat pour encourager l'investissement dans le secteur, notamment à travers l'octroi d'avantages fiscaux, l'autorisation d'importation d'équipements spécialisés, ainsi que le soutien aux projets de pêche hauturière et le développement de l'aquaculture continentale, le ministre a appelé au développement de «partenariats économiques pragmatiques» dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. La coopération concrète et l'échange d'expertises constituent deux piliers essentiels pour le développement de ce secteur stratégique ainsi que pour la satisfaction des besoins du marché national en produits de la mer, selon les précisions du ministre.

OMAN VEUT CONSOLIDER SA COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE

Soulignant l'importance du SIPA, celui-ci étant «un espace de rencontre pour les acteurs et les professionnels venus de divers pays afin d'examiner les perspectives de développement du secteur et d'accéder à de nouveaux marchés», le ministre a exprimé l'espoir que cette participation marque le début d'une coopération fructueuse et élargie entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman, Saoud bin Hamoud bin Ahmed Al-Habsi, a salué la solidité des relations fraternelles avec l'Algérie, affirmant que la coopération économique entre son pays et l'Algérie entre dans une phase plus dynamique, axée sur des projets d'investissement concrets.

La participation de son pays en tant qu'invité d'honneur à cette manifestation représente, a-t-il indiqué, la continuité d'un partenariat économique croissant avec l'Algérie, lequel a pris un nouvel élan à la suite des accords bilatéraux signés en 2025. M. Al-Habsi a rappelé que les accords conclus lors de la visite du Sultan Haitham ben Tariq en Algérie, en mai 2025, ont marqué «un tournant économique majeur», notamment avec la signature de deux programmes exécutifs et d'un mémorandum d'entente dans les domaines agricole et halieutique.

Le ministre a souligné que le développement de projets d'investissement conjoints constitue désormais une priorité économique pour les deux pays, ajoutant que des discussions sont en cours pour la création d'une société omano-algérienne spécialisée dans la fabrication d'équipements agricoles et maritimes et le développement de projets d'aquaculture. Il a ajouté que la coopération pourrait également s'étendre à des domaines tels que le contrôle de la qualité des produits, le développement des technologies de production et l'échange d'expertises en agriculture désertique. Des projets qu'il a qualifiés de «hautement rentables», capables de générer des emplois et d'accroître les capacités productives des deux pays, tout en renforçant leur sécurité alimentaire.

M. Al-Habsi a ainsi exprimé la volonté de son pays de consolider la coopération avec l'Algérie dans le secteur de l'agriculture et des ressources halieutiques. Selon lui, le Salon «SIPA 2025» constitue une plate-forme concrète pour établir des partenariats et identifier les opportunités de coopération entre les opérateurs économiques des deux pays, mettant en avant le savoir-faire omanais dans le secteur halieutique.

Placée sous le thème «Innovation et connaissance», cette 10e édition du SIPA réunit 179 exposants issus de 17 pays et se tiendra jusqu'au 9 novembre au Centre des Conventions d'Oran.

Lilia A. A.

La numérisation pour développer le secteur de la Pêche

L'IMPORTANCE de la numérisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture a été à l'ordre du jour d'un atelier spécialisé, organisé par la Direction générale de la Pêche et de l'Aquaculture en marge du SIPA 2025. Cet atelier, dont le coup d'envoi a été donné par le ministre de l'Agriculture, a pour objectif de renforcer la transition numérique du secteur à travers le développement d'un système national d'information moderne permettant d'améliorer le suivi des activités maritimes, d'optimiser les outils de gestion et de mettre en place une base de données unifiée relative à la production, à la flotte de pêche et à l'aquaculture, ont indiqué les organisateurs. L'atelier vise également à étudier les moyens d'intégrer l'innovation technologique dans la gestion des ressources marines. L'importance de l'adoption de la numérisation dans le secteur a été soulignée par les participants, lesquels ont abordé les étapes de conception du système d'information sectoriel, actuellement en cours d'élaboration dans le cadre d'un schéma directeur national.



PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE TIZI OUZOU – EST-OUEST

Après dix ans d'attente, le chantier enfin sur la table

LA PÉNÉTRANTE autoroutière reliant Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest sera, encore une fois, au cœur des discussions cette semaine, à l'issue d'une réunion urgente convoquée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Lors d'une visite d'inspection, mardi dernier à Tizi-Ouzou, Abdelkader Djellaoui a annoncé la tenue, « dès la semaine prochaine «, d'une réunion intersectorielle, rassemblant l'ensemble des acteurs impliqués dans ce chantier stratégique lancé en 2014.

Cette initiative intervient dans un contexte marqué par un retard chronique et des surcoûts importants pour le Trésor public, transformant ce projet de 48 kilomètres en sempiternelles difficultés structurelles de gestion des grands travaux publics en Algérie. Plus de dix ans après son lancement, la pénétrante de Tizi Ouzou accuse encore un retard considérable : seule une portion de 5 kilomètres a été mise en service lors de la visite du ministre, tandis qu'une trentaine de kilomètres restent à achevés.

Pour Abdelkader Djellaoui, ces dysfonctionnements ne relèvent pas d'un manque de financement.

« L'Etat accompagne pleinement ce projet, a-t-il déclaré, mais il pâtit d'une accumulation de contraintes administratives, techniques et organisationnelles «. Le ministre a dressé un constat des plus amers :

« Toutes les pénétrantes reliant les wilayas à l'autoroute Est-Ouest sont touchées par des retards similaires, souvent causés par l'absence de pragmatisme, de rigueur et de transparence. «

Cette réunion constitue donc une occasion pour clarifier les responsabilités de chacun et remettre de l'ordre. Face à ces dérives, déjà dénoncées à maintes reprises par l'administration de la wilaya ainsi que par les élus de l'APW, de nombreux observateurs considèrent la réunion intersectorielle annoncée pour cette semaine comme « décisive «.

Abdelkader Djellaoui a exprimé son souhait de voir toutes les données techniques, financières et organisationnelles mises « sur la table «, afin de déterminer précisément les causes des blocages et d'établir un calendrier réaliste. Il va sans dire que l'entreprise turque chargée de la totalité du projet, qui a demandé un prolongement des délais, devra également présenter des explications pour justifier « son inertie «.

L'objectif est d'assainir le pilotage du projet, instaurer un mécanisme de suivi rigoureux mais, surtout, d'identifier les responsables de cette situation ubuesque.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

CORRUPTION

Protection assurée pour les lanceurs d'alerte

LE MINISTRE de la Justice garde des sceaux, Lotfi Boudjemaa, a expliqué les mesures mises en place pour protéger les lanceurs d'alerte. Ils bénéficieront de l'anonymat, pourront utiliser une identité fictive dans les dossiers, disposeront d'une protection physique et auront des avantages judiciaires lorsqu'ils dénoncent fraudes et malversations.

L'Etat veut faire du signalement un véritable outil de transparence et de bonne gouvernance.

Boudjemaa, a réaffirmé jeudi, lors de sa réponse aux questions à l'Assemblée populaire national (APN), « l'engagement de l'État à protéger les lanceurs d'alerte dans les affaires de corruption ».

Selon lui, « la législation prévoit des mesures procédurales et non procédurales pour assurer leur sécurité et préserver leur anonymat ».

Parmi ces mesures, l'identité du lanceur peut être totalement masquée, une identité fictive peut être utilisée dans les dossiers, et un numéro de contact dédié est mis à disposition. Une protection physique rapprochée peut également être accordée si le contexte l'exige.

Le ministre a précisé que,

« dans certaines affaires sensibles comme la contrebande ou le trafic de stupéfiants, le lanceur d'alerte peut être exonéré de poursuites, et même bénéficier d'une réduction maximale de peine s'il a participé à l'infraction avant de dénoncer l'affaire ».

Pour Boudjemaa, le signalement constitue une culture essentielle à l'édification d'une société transparente et juste, et l'État entend encourager toutes les personnes à dénoncer la corruption ou toute autre infraction, sans crainte de représailles.

Aymen D.

TIZI OUZOU

Plus de 800 appels au numéro vert en octobre

LES SERVICES de police de la wilaya de Tizi Ouzou ont reçu, durant le mois d'octobre 2025, un total de 838 appels téléphoniques de la part des citoyens via les numéros 15-48, 104 et 17. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité.

Dans le détail, ces appels se répartissent comme suit : 412 demandes d'aide et d'orientation, 45 demandes d'informations, 40 signalements de vols, 34 signalements d'incendies, 45 signalements d'accidents de la route, et 262 appels relatifs à d'autres faits d'ordre sécuritaire. Ce volume d'appels illustre, une fois de plus, la parfaite cohésion entre les citoyens et les services de police, ainsi que la confiance mutuelle qui s'installe à travers ces canaux de communication.

Saïd Tissegouine

SAYOUD INSTALLE LE WALI DÉLÉGUÉ DE KSAR EL-BOUKHARI

Priorité au service des citoyens

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a procédé jeudi dernier à l'installation de Hamid Khalfaoui dans ses fonctions de wali délégué de la circonscription administrative de Ksar El-Boukhari, conformément au mouvement partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au sein du corps des walis et des walis délégués.



Said Sayoud lors de la cérémonie d'installation.

La cérémonie d'installation s'est tenue au siège de la wilaya, en présence du wali de Médéa, Djillali Doumi, du président de l'APW, des élus des deux Chambres, des autorités civiles et militaires, des membres de la famille révolutionnaire ainsi que des représentants de la société civile.

Dans son allocution, le ministre a mis en exergue les riches potentialités naturelles et patrimoniales de la nouvelle circonscription de Ksar El-Boukhari, soulignant son emplacement stratégique au centre du pays et son rôle appelé à se renforcer dans la dynamique de développement local.

M. Sayoud a souligné l'importance d'accélérer la cadence des projets et de renforcer les capacités administratives locales afin d'assurer des services publics de qualité et d'améliorer le cadre de vie des citoyens, conformément aux orientations du président de la République visant à consolider une décentralisation effective et à promouvoir la bonne gouvernance. Le ministre a également rappelé que la création de nouvelles circonscriptions administratives s'inscrit dans la vision stratégique du président de la République, qui repose sur une refonte globale de l'organisation territoriale et de la gestion locale, dans le but de consacrer les principes d'équilibre régional et d'équité en matière de développement. M. Sayoud a, en outre, appelé à une coopération étroite entre les élus et l'administration, conformément aux instructions du chef de l'Etat, apportant un soutien constant au wali délégué afin de permettre à la circonscription de Ksar El-Boukhari d'être, à terme, promue au rang de wilaya.

A cette occasion, les principaux indicateurs monographiques de la nouvelle circonscription ont été rappelés. S'étendant sur une superficie de 4 723,81 km², distante de 150 km d'Alger, elle comprend six daïras, Ksar El-Boukhari, Chahbounia, Ouled Antar, Aziz, Aïn Boucif et Chellalet El-Adhaoura ainsi que 21 communes. Créée par le décret présidentiel n°328-19 du 8 décembre 2019, la circonscription de Ksar El-Boukhari compte une population de 353 075 habitants, soit une densité de 75 habitants/km², et dispose d'un parc de 68 937 logements.

Elle bénéficie de nombreuses infrastructures socio-économiques et d'un important réseau de communication. La région offre par ailleurs d'importantes opportunités d'investissement grâce, notamment, à la présence de trois zones industrielles situées à Ksar El-Boukhari et Boughezoul, ainsi que trois zones d'activités implantées à Boughezoul, Chahbounia et Ksar El-Boukhari.

Nabil B.

LES NOUVEAUX WALIS DE BLIDA ET DE TIPASA INSTALLÉS

Relance et proximité au cœur de la mission

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, dans la soirée de jeudi, la cérémonie d'installation du nouveau wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, en remplacement de Brahim Ouchen, appelé à exercer les mêmes fonctions dans la wilaya d'Oran. Cette nomination intervient dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant lors de la cérémonie, organisée au siège de la wilaya, le ministre a souligné que la confiance placée par le président de la République dans le nouveau wali constitue une grande responsabilité, exigeant de lui dévouement et fidélité au service du citoyen et du développement local. La wilaya de Blida, a-t-il rappelé, représente un pôle économique majeur. Il a ajouté que le gouvernement s'emploie à diversifier sa base économique en encourageant l'investissement dans divers secteurs, tels que l'agriculture, la petite industrie et les énergies renouvelables, afin de créer de la richesse et de générer des emplois.

Dans la même dynamique, et tard dans la nuit, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a également procédé à l'installation du nouveau wali de Tipasa, Amine Ben Chaoulia. Lors de cette cérémonie, M. Sayoud a prononcé un discours dans lequel il a rappelé que ce mouvement partiel s'inscrit dans le cadre de la vision d'avenir du président de la République visant à assurer un suivi rigoureux des affaires locales et à consolider une culture d'excellence et de bonne gouvernance.

Il a salué le statut particulier de la wilaya de Tipasa, symbole profondément enraciné de l'identité nationale et patrimoine historique imprégné d'authenticité et de grandeur civilisationnelle. Le ministre a également mis en avant la dynamique de développement prometteuse que connaît la wilaya ces dernières années, concrétisée par d'importants projets stratégiques ayant amélioré les conditions de vie des citoyens et rehaussé la qualité des services publics.

Ces avancées, a-t-il précisé, ont été rendues possibles grâce au soutien apporté au secteur agricole, au développement des ressources hydriques, à la modernisation des réseaux routiers, portuaires et énergétiques, ainsi qu'à la réalisation d'infrastructures religieuses, sportives et communautaires renforçant le tissu social local.

T. Bouhamidi

G20 EN AFRIQUE DU SUD

Donald Trump refuse de participer

À moins de trois semaines du sommet du G20 prévu à Johannesburg, Donald Trump a confirmé qu'il n'y assistera pas.



Le président américain critique vivement l'Afrique du Sud, qu'il juge indigne de faire partie du groupe. Il accuse le pays de dérives autoritaires et de violations graves des droits des populations blanches sud-africaines. Donald Trump a confirmé qu'il ne se rendra pas au prochain sommet du G20, prévu les 22 et 23 novembre à Johannesburg. Lors d'un discours prononcé le 5 novembre à Miami, au Forum américain des affaires, il a tenu des propos particulièrement virulents envers le pays hôte. « L'Afrique du Sud ne devrait même plus faire partie des G, parce que ce qui s'y passe est grave », a-t-il lancé. Le président américain a insisté sur le fait qu'il ne représenterait pas les États-Unis lors de cette réunion internationale. « Je n'y vais pas. Je ne vais pas représenter notre pays là-bas », a-t-il déclaré. Il estime que l'Afrique du Sud n'a plus sa place dans les grandes enceintes internationales, notamment en raison de ce qu'il qualifie de dérives politiques internes. Cette position n'est pas nouvelle. Dès le mois de septembre, Trump avait annoncé son intention de ne pas participer au sommet, précisant que la délégation américaine serait dirigée par le vice-président JD Vance.

De lourdes accusations contre Pretoria Les critiques de Trump visent les politiques menées à l'égard de la minorité blanche sud-africaine. Il accuse les autorités sud-africaines de confisquer illégalement des terres appartenant à des Afrikaners et dénonce ce qu'il appelle une « grave violation des droits humains ». En février 2025, il avait déjà signé le décret présidentiel n° 14204, ordonnant la suspension de l'aide américaine à l'Afrique du Sud et facilitant l'accueil des Sud-Africains blancs aux États-Unis. Il les considère comme des « victimes de discrimination raciale injuste ». Le président américain remet également en question la légitimité même de la tenue du sommet sur le sol sud-africain. « Ce qui s'est passé là-bas est mauvais », a-t-il répété lors de son intervention. Pour lui, accueillir un tel sommet dans un pays qu'il accuse de « tyrannie communiste » revient à valider des pratiques qu'il juge incompatibles avec les valeurs démocratiques. Le gouvernement sud-africain a, de son côté, rejeté catégoriquement ces accusations. Il les qualifie de « sans fondement » et affirme qu'elles « reposent sur une prémisse factuellement inexacte ».

Une ligne dure contre plusieurs pays africains Au-delà de l'Afrique du Sud, Trump a également ciblé le Nigeria, accusant son gouvernement de ne pas protéger les chrétiens face aux violences. Dans une vidéo publiée sur Truth Social, il a indiqué avoir demandé au Pentagone de se préparer à une éventuelle action militaire si la situation ne s'améliore pas. Il a aussi annoncé la suspension de toute aide américaine au Nigeria. Ces déclarations s'inscrivent dans une approche plus offensive de la politique étrangère américaine : une position qui alimente les tensions, mais reste fidèle à la ligne dure de son second mandat.

R. I.

UKRAINE

Bruxelles cherche de l'argent pour Kiev chez... les Européens

LA COMMISSION européenne envisage d'emprunter à nouveau et d'encourager les subventions nationales pour combler le déficit de l'Ukraine, après le blocage du «prêt de réparation» fondé sur les avoirs russes gelés. Depuis des mois, la Commission européenne tourne autour du même dilemme : comment continuer à financer l'effort de guerre de Kiev sans provoquer une nouvelle crise politique à Bruxelles. Après l'échec du projet de « prêt de réparation » de 140 milliards d'euros à l'Ukraine, un financement basé sur l'utilisation des avoirs russes gelés, bloqué par la Belgique, l'exécutif européen envisage désormais deux pistes : un nouvel emprunt commun et des subventions bilatérales des États membres, rapporte Euractiv. Le fameux « prêt de réparation » reste « théoriquement » la solution « préférée » de la Commission, toujours selon la même source. Mais la Belgique refuse d'en assumer seule les risques juridiques et financiers. Elle exige que d'autres États européens — l'Allemagne, la France, le Luxembourg — partagent la responsabilité et mobilisent les avoirs russes qu'ils détiennent eux-mêmes. À défaut d'accord, Bruxelles prépare donc des alternatives : un nouvel endettement commun (comme pendant la pandémie) et des dons directs des États membres. En pratique, cela reviendrait à faire peser sur les contribuables européens le coût du conflit en Ukraine. Le FMI estime que le déficit budgétaire ukrainien atteindra environ 55 milliards d'euros en 2026-2027. Consciente de l'ampleur du gouffre, la Commission évite le mot « solidarité » et lui préfère celui de « responsabilité commune ». Derrière cette formule, une évidence : faute d'accès immédiat aux fonds russes, l'Union pourrait à nouveau s'endetter — pour financer les autorités de Kiev. Prochaine étape : un « document d'options » que la Commission fera circuler dans les capitales d'ici quelques semaines. Les discussions politiques de haut niveau n'ont pas encore commencé, mais un nouveau sommet des dirigeants européens est prévu à Bruxelles les 18-19 décembre.

R. I.

VENEZUELA

Les États-Unis prépareraient trois scénarios d'intervention

LES ÉTATS-UNIS auraient élaboré trois scénarios d'intervention militaire au Venezuela : frappes ciblées, déploiement de forces spéciales et prise de sites pétroliers. Parallèlement, l'administration Trump chercherait une base légale pour agir sans l'accord du Congrès, tout en redoutant un revers politique et militaire. L'administration Trump a élaboré une série d'options militaires visant le Venezuela, allant d'attaques directes contre les unités qui protègent le président Nicolás Maduro à la prise de contrôle des champs pétroliers du pays, selon plusieurs responsables américains, cités par le New York Times. D'après le quotidien américain, Donald Trump reste hésitant à approuver une opération pouvant exposer des soldats américains à des pertes ou à un échec public. Toutefois, ses plus proches conseillers, notamment le secrétaire d'État, Marco Rubio, et Stephen Miller, chef de cabinet adjoint de la Maison Blanche, défendraient une ligne dure, estimant que Nicolás Maduro devrait être écarté du pouvoir par la force. Par ailleurs, la Maison Blanche a demandé au département de la Justice d'élaborer un avis juridique permettant de justifier une action militaire au-delà de la campagne actuelle de frappes contre des bateaux accusés de trafic de drogue. L'objectif : établir une base légale pour viser le chef d'État vénézuélien sans nécessiter d'autorisation du Congrès. Ce document en cours de rédaction devrait soutenir que Maduro et ses principaux responsables de sécurité sont au cœur du « Cartel de los Soles », désigné par Washington comme un groupe narcoterroriste. Cette qualification permettrait de le considérer comme une cible légitime, malgré l'interdiction de longue date d'assassiner des dirigeants étrangers. Cette tentative d'élargir les prérogatives juridiques de la Maison Blanche s'inscrit dans une série d'actions similaires. L'administration Trump a déjà autorisé des frappes ciblées contre des trafiquants de drogue présumés, auparavant arrêtés en mer, désormais éliminés par des drones. Les motivations officielles avancées par la Maison Blanche restent floues : lutte antidrogue, sécurité énergétique ou encore des accusations visant Caracas, soupçonné d'avoir relâché des prisonniers vers les États-Unis. Trois options à l'étude Toujours d'après le New York Times, la première option prévoit des frappes aériennes contre des installations militaires soupçonnées d'appuyer le trafic de drogue, dans le but d'affaiblir le soutien de l'armée au président vénézuélien. Selon les partisans de cette stratégie, Maduro pourrait fuir ou se rendre plus vulnérable à une capture. Les opposants craignent toutefois un effet inverse, renforçant la cohésion autour du pouvoir actuel. La deuxième option envisage l'envoi de forces spéciales américaines — telles que la Delta Force ou les Navy's SEAL Team 6 — pour capturer ou tuer Maduro. Pour contourner l'interdiction d'assassiner des dirigeants étrangers, la Maison Blanche invoquerait son statut présumé de « chef d'un cartel narcoterroriste ». Pour rappel, le département d'État offre désormais une récompense de 50 millions de dollars pour toute information menant à l'arrestation ou à la condamnation du président vénézuélien, soit le double du montant proposé à la fin de l'administration Biden. Enfin, la troisième option consisterait à déployer des unités antiterroristes afin de s'emparer d'aéroports et de sites pétroliers stratégiques du pays. Ces plans, bien que plus ambitieux, comportent des risques considérables pour les commandos américains et les civils vénézuéliens, notamment en milieu urbain à Caracas.

R. I.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2025

Le lutteur Bachir Sid Azara élu à la Commission des athlètes de l'ISSF

LE LUTTEUR algérien Bachir Sid Azara a été élu membre de la Commission des athlètes de la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSF), jeudi à Riyadh en Arabie Saoudite, a annoncé le Comité olympique et sportif algérien (COA).
Considéré comme le ténor de la lutte gréco-romaine algérienne, l'Algérien de 29 ans au palmarès éloquent, a obtenu 21 voix devançant tous les athlètes en lice pour cette élection au sein de la commission des athlètes de l'ISSF.
Le champion d'Afrique et méditerranéen figurait parmi quinze candidats à cette élection : Hafsatu Sahid Kamara (Sierra Leone), Hala Al-Qadi (Palestine), Nada Mohamed Wafa Arakji (Qatar), Hatice Kübra ?lgün (Turquie), YJ MB (Gambie), Abdullah Shaaban (Koweït), Camil Doua (Mauritanie), Jacira Ferreira (Mozambique), Retaj Alsayah (Libye), Mahassen Hala Fattouh (Liban), Ferial Ashraf (Egypte), Farida Azizova (Azerbaïdjan), Ali Davoudi (Iran) et Adilbek Mussin (Kazakhstan).
La sixième édition des Jeux de la Solidarité islamique se tiendra du 7 au 21 novembre 2025 à Ryadh (Arabie saoudite), avec 21 disciplines sportives au programme, dont deux para-sports.
Initialement attribués au Cameroun, les Jeux ont finalement été confiés à l'Arabie saoudite, qui accueille pour la deuxième fois cette compétition, vingt ans après la première édition organisée à La Mecque en 2005. Les éditions suivantes s'étaient tenues à Téhéran (2009), Palembang (2013), Bakou (2017) et Konya (2023).
L'Algérie prendra part à cette compétition avec une délégation composée de 117 athlètes répartis sur 16 disciplines, ont annoncé les organisateurs.
Selon la même source, la participation algérienne couvrira un large éventail de sports individuels et collectifs : athlétisme (8 athlètes), basket-ball 3x3 (8), boxe (7), duathlon (3), ju-jitsu (7), karaté (6), muay thaï (7), natation (24), taekwondo (4), tennis de table (6), haltérophilie (10), lutte (9) et wushu (3).

PRÉPARATION DE LA CAN 2025

Petkovic retient 27 joueurs, une première pour Benkara et Titraoui

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic a insisté, ce jeudi en conférence de presse, sur l'importance de bien négocier les deux matchs amicaux prévus à Djeddah face au Zimbabwe (13 novembre) et à l'Arabie saoudite (18 novembre), dans le cadre de la préparation de la CAN 2025 (21 décembre - 18 janvier 2026).



"En gagnant les matchs amicaux, on améliore aussi notre classement FIFA", a-t-il rappelé au cours de cette sortie médiatique, tenue à la salle "Mohamed Sellah", au stade Nelson-Mandela de Baraki.
Pour cet avant-dernier stage avant la CAN, Petkovic a retenu 27 joueurs, parmi lesquels deux nouveaux visages : le défenseur Elias Benkara (Borussia Dortmund, Allemagne) et le milieu de terrain Yacine Titraoui (SC Charleroi, Belgique).
A noter, le retour du milieu offensif Houssem Aouar (Al-Ittihad Djeddah/ Arabie saoudite), des défenseurs Rayan Aït-Nouri (Manchester City/ Angleterre) et Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie), du milieu de terrain Ismaël Bennacer (Dinamo Zagreb/ Croatie), et de l'attaquant Monsef Bakrar (Dinamo Zagreb/ Croatie).
En revanche, Petkovic n'a pas convoqué l'attaquant Amine Gouiri (Olympique Marseille), blessé, alors que les milieux de terrain Nabil Bentaleb (Lille OSC/ France), Yassine Benzia (Al-Fayha/ Arabie saoudite), Youcef Belaïli (ES Tunis/ Tunisie), et Badreddine Bouanani (Stuttgart/ Allemagne), ont été écartés pour des choix tactiques.
"Benkara et Titraoui sont très jeunes. Je veux donner la possibilité à Benkara de vivre ce que c'est l'équipe nationale. Pour Titraoui, c'est différent : il sait qu'il y a beaucoup de concurrence dans ce secteur de jeu", a-t-il indiqué.
Petkovic a précisé que cette liste s'inscrit dans une vision à long terme, même si les objectifs immédiats restent les performances à court terme.
"J'ai des idées très claires. Les convocations sont la démonstration d'une vision du futur. Il n'y a pas de mises à l'écart, mais des choix qui s'inscrivent dans une vision globale, car le football va très vite".
Le sélectionneur s'est également exprimé sur l'absence de certains cadres, à l'image de Youcef Belaïli (ES Tunis/ Tunisie) et Nabil Bentaleb (Lille OSC/ France).
"Pour Belaïli, ce n'est pas le seul qui n'a pas été convoqué. Il y a six joueurs absents par rapport au mois d'octobre", a-t-il expliqué, tout en soulignant la volonté d'évaluer d'autres profils.
Et d'enchaîner : " Beaucoup de nouveaux joueurs sont arrivés en défense, j'espère trouver la stabilité et les réponses que nous cherchons".
Non convoqué pour le dernier rassemblement d'octobre, le milieu de terrain de Twente FC (Pays-Bas), Ramiz Zerrouki, signe son retour chez les "Verts", idem pour le sociétaire du Dinamo Zagreb (Croatie), Ismaël Bennacer.
" Je pense que Zerrouki peut ramener un plus à la sélection. Je veux voir Bennacer travailler et le juger pour l'emmener avec moi. Il n'est pas encore prêt à 100%, mais il a fait de bons matchs avec le Dinamo Zagreb", a-t-il conclu. Pour rappel, l'équipe nationale a validé en octobre dernier son ticket pour la Coupe du monde 2026, en réalisant deux victoires : face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), en clôture des qualifications. Les Verts sont également qualifiés pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025 prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Liste des 27 joueurs convoqués :
Gardiens : Luca Zidane (FC Grenade/ Espagne), Alexis Guendouz (MC Alger), Oussama Benbot (USM Alger)
Défenseurs : Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund/ Allemagne), Rayan Aït-Nouri (Manchester City/ Angleterre), Samir Chergui (FC Paris/ France), Rafik Belghali (Hellas Vérone/ Italie), Aïssa Mandi (Lille OSC/ France), Jaouen Hadjam (BSC Young Boys/ Suisse), Mehdi Dorval (SSC Bari/ Italie), Elias Benkara (Borussia Dortmund/ Allemagne), Zinédine Belaïd (JS Kabylie), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie)
Milieux : Ismaël Bennacer (Dinamo Zagreb/ Croatie), Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique), Ramiz Zerrouki (Twente FC/ Pays-Bays), Hicham Boudaoui (OGC Nice/ France), Adam Zorgane (Union Saint-Gilloise/ Belgique), Ilan Kebbal (Paris FC/ France), Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen /Allemagne), Farés Chaïbi (Eintracht Francfort/ Allemagne), Houssem Aouar (Al-Ittihad Djeddah/ Arabie saoudite)
Attaquants: Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg/ Allemagne), Riyad Mahrez (Al-Ahli SC/ Arabie saoudite), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/ Pays-Bas), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/ Qatar), Monsef Bakrar (Dinamo Zagreb/ Croatie).

LIGUE 1 MOBILIS

Présentation des mécanismes d'accompagnement des clubs professionnels

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed El Amine Mesloug, a présenté le projet et les mécanismes de la Fédération algérienne de football (FAF) visant à soutenir les clubs professionnels dans le développement de leur gestion, conformément aux exigences et aux normes de la CAF et de la FIFA.
Cette réunion d'évaluation et de coordination qui s'est tenue mardi par visioconférence, a réuni le secrétaire général de la Ligue, Mourad Boussafer, et les présidents des clubs professionnels.
L'ordre du jour de la réunion comportait la présentation du projet et des mécanismes de la Fédération algérienne de football (FAF) visant à soutenir les clubs professionnels dans le développement de leur gestion, de leur gouvernance et de leurs compétences, conformément aux exigences professionnelles et aux normes de la CAF et de la FIFA. Il a été également question de l'accompagnement des clubs professionnels dans leurs pratiques de gestion professionnelle, conformément aux instructions de la réunion du Bureau fédéral de la FAF du 30 octobre 2025. Cette rencontre a été consacrée à la présentation et l'explication de la circulaire N.63 relative au mercato hivernal, en date du 2 novembre 2025, concernant les conditions supplémentaires pour la seconde période d'inscription de la saison 2025/2026, ainsi que l'évaluation des dix (10) premières journées du championnat et présentation du calendrier des journées restantes jusqu'à la fin de la première moitié de saison, y compris les matchs reportés. De leur côté, les présidents des clubs professionnels ont salué cette initiative de coordination et de consultation menée conjointement par la Fédération algérienne de football et la Ligue de Football Professionnel.
Le président de la Ligue a félicité à cette occasion les clubs algériens qualifiés pour la phase de groupes des compétitions africaines : le MC Alger et la JS Kabylie en Ligue des champions, ainsi que l'USM Alger et le CR Belouizdad en Coupe de la Confédération, soulignant le soutien de la Ligue à ces clubs tout au long de leur parcours continental afin qu'ils obtiennent de bons résultats et progressent davantage dans ces compétitions.
Les présidents de clubs ont également réaffirmé leur soutien et leurs encouragements aux clubs algériens participant aux compétitions africaines, leur souhaitant plein succès dans leurs performances sur le continent.

REAL MADRID

Xabi Alonso s'est encore mis à dos plusieurs cadres

Les dernières informations sur l'état d'esprit du vestiaire madrilène n'invitent pas à l'optimisme. Les méthodes de Xabi Alonso seraient contestées par plusieurs joueurs.



Entraîner le Real Madrid, c'est savoir qu'être premier du championnat, c'est déjà trop peu. Nommé l'été dernier sur le banc madrilène pour remplacer Carlo Ancelotti, Xabi Alonso avance au rythme d'un leader assuré. Pourtant, sous la surface de ses succès et de sa place de leader devant le Barça en championnat (5 points séparent les deux clubs), quelques remous laissent penser que tout le monde n'a pas encore adhéré à sa méthode.

Le cas Vinicius est assez évocateur, à l'heure où les relations entre le Brésilien et son entraîneur se sont nettement refroidies depuis l'épisode de sa sortie lors du Clasico. Ces tensions ne se limiteraient d'ailleurs pas au cas de l'attaquant de 25 ans, ni à celui de Federico Valverde, qui avait suscité de vives réactions en déclarant qu'il n'était pas né pour jouer latéral droit, avant de se rétracter et d'accepter ce rôle en l'absence de Carvajal et Alexander-Arnold.

Selon Sport, les tensions «sont de plus en plus manifestes» dans le vestiaire, où Alonso s'est mis plusieurs cadres à dos. Un proche d'un élément important du groupe déclarait dernièrement : «il se prend pour Pep Guardiola, mais pour l'instant, il n'est que Xabi.» Les nombreuses fuites dans la presse le visant sont aussi symptomatiques d'un vestiaire déstructuré, où on ne peut pas vraiment dire que tout le monde fait bloc derrière le coach. Ses méthodes, sa froideur et son manque de communication lui seraient notamment reprochés malgré ses 17 victoires en 21 matchs depuis son arrivée.

Le journal Sport va même jusqu'à parler d'un avenir «incertain», en insistant sur le risque qu'Alonso perde son vestiaire. La victoire dans le Clasico n'a pas occulté la gifle reçue face à l'Atlético dans le derby (5-2), pas plus que la nouvelle défaite subie cette semaine à Anfield, face à un Liverpool malade (1-0). L'emblématique présentateur d'El Chiringuito, Josep Pedrerol, exprimait aussi ses doutes sur la faculté de Xabi Alonso à emmener avec lui son groupe : «je ne sais pas si le message de Xabi est bien compris dans le vestiaire.

Il fait entrer Arnold à dix minutes de la fin à Anfield, pourquoi ? Pour que tout le stade le hue ? Le groupe a discuté hier des raisons de ce choix. Et Vinicius n'est pas le seul. J'ai des doutes quant à la capacité de Xabi Alonso et des joueurs à collaborer efficacement.» A priori, il n'est pas le seul.

FC BARCELONE

Hansi Flick est enragé contre deux joueurs

AGACÉ par les polémiques et le contexte pesant autour du club, Hansi Flick en a aussi marre de l'attitude de certains joueurs. Deux d'entre eux sont dans son viseur. La patiente a ses limites, et Hansi Flick en a déjà épuisé la réserve. On savait que l'entraîneur allemand avait peu goûté les dernières polémiques autour de son équipe, et les dernières informations de la presse catalane ne sont pas très rassurantes sur l'état d'esprit du coach. ABC indiquait cette semaine qu'il réfléchissait même à l'idée de quitter le club plus tôt que prévu. «Très frustré par l'attitude de certains de ses joueurs dispersés», c'est de cette façon qu'il est décrit en ce moment. Flick serait notamment exaspéré par le manque d'investissement de ses joueurs, mais aussi par les traitements de faveur accordés à certains, dont Lamine Yamal (il n'avait pas apprécié que le joueur soit autorisé à s'envoler pour Milan après le Clasico au lieu de rentrer avec l'équipe à Barcelone). L'Allemand ne se sentirait pas non plus totalement soutenu par son club, alors que le média AS le décrit comme étant blasé de devoir faire de la politique. Selon El Chiringuito, il en aurait aussi sérieusement marre des médias qui tentent de déstabiliser le club sans relâche. L'émission va même jusqu'à se demander ce matin si le coach n'a pas perdu le contrôle au sein de son vestiaire (66% des votants répondent que oui dans un sondage). «En interne, Hansi Flick n'est plus du tout le même que l'année dernière, il se passe quelque chose», indique le journaliste Alex Silvestre sur le plateau de l'émission.

Deux joueurs en particulier lui taperaient aussi sur le système : Ferran Torres et Lamine Yamal, dont l'attitude l'aurait fait sortir de ses gonds. Flick serait agacé par leur manque de rigueur, qui tranche totalement avec ce qu'il avait pu connaître au Bayern Munich précédemment.

Le célèbre journaliste Edu Aguirre ajoute : «si j'étais Laporta, je demanderais à Hansi Flick s'il est fatigué. Et si c'est le cas, on se dit vraiment au revoir au mois de décembre». Le Barça n'espère sans doute pas en arriver jusque-là.

FIFA THE BEST 2025

Les 11 nommés pour le prix de meilleur joueur du monde

LA FIFA vient de dévoiler les onze nommés pour le prix de meilleur joueur de l'année 2025, avec plusieurs représentants parisiens. Après le Ballon d'Or, place au FIFA The Best. Des trophées qui récompensent les meilleurs acteurs de la saison, et où ce sont les fans qui peuvent voter jusqu'à la fin du mois de novembre pour leurs joueurs favoris sur le site de l'institution qui régit le football mondial. La saison dernière, c'est Vinicius Jr qui avait remporté cette distinction individuelle, alors que Rodri, Ballon d'Or, avait terminé deuxième. Jude Bellingham avait complété le podium.

Et pour cette édition 2025, sans trop de surprise, on retrouve plusieurs joueurs parisiens dans la liste de joueurs nommés pour le trophée de meilleur joueur de l'année. Le Ballon d'Or Ousmane Dembélé pourrait ainsi réaliser un joli doublé, puisqu'il est sans surprise nommé. C'est aussi le cas de ses coéquipiers Achraf Hakimi, exceptionnel sur le flan droit du PSG, et de son pendant à gauche Nuno Mendes, tout aussi impressionnant. Enfin, Vitinha est le quatrième et dernier parisien nommé, lui qui est pour beaucoup le meilleur milieu du monde.

Le FC Barcelone, qui a tout raflé sur la scène nationale, a lui aussi plusieurs représentants dans la liste. Lamine Yamal, deuxième au Ballon d'Or, sera forcément bien positionné. Son coéquipier en club et en sélection Pedri est aussi un candidat potentiel, tout comme Raphinha, autre grand artisan des titres glanés par l'équipe d'Hansi Flick.

Kylian Mbappé, qui marche sur l'eau à Madrid et continue d'afficher des statistiques monstrueuses, est aussi dans la liste. Et puisqu'on parle de chiffres, Harry Kane, létal avec le Bayern Munich, est aussi nommé. Enfin, Cole Palmer (Chelsea) et Mohamed Salah (Liverpool) complètent la liste. La date de la cérémonie n'a pas encore été dévoilée mais tout indique qu'elle aura lieu en janvier 2026.

FIFA THE BEST 2025

Les 11 nommés pour le prix de meilleur joueur du monde

LA FIFA vient de dévoiler les onze nommés pour le prix de meilleur joueur de l'année 2025, avec plusieurs représentants parisiens. Après le Ballon d'Or, place au FIFA The Best. Des trophées qui récompensent les meilleurs acteurs de la saison, et où ce sont les fans qui peuvent voter jusqu'à la fin du mois de novembre pour leurs joueurs favoris sur le site de l'institution qui régit le football mondial. La saison dernière, c'est Vinicius Jr qui avait remporté cette distinction individuelle, alors que Rodri, Ballon d'Or, avait terminé deuxième. Jude Bellingham avait complété le podium.

Et pour cette édition 2025, sans trop de surprise, on retrouve plusieurs joueurs parisiens dans la liste de joueurs nommés pour le trophée de meilleur joueur de l'année. Le Ballon d'Or Ousmane Dembélé pourrait ainsi réaliser un joli doublé, puisqu'il est sans surprise nommé. C'est aussi le cas de ses coéquipiers Achraf Hakimi, exceptionnel sur le flan droit du PSG, et de son pendant à gauche Nuno Mendes, tout aussi impressionnant. Enfin, Vitinha est le quatrième et dernier parisien nommé, lui qui est pour beaucoup le meilleur milieu du monde. Le FC Barcelone, qui a tout raflé sur la scène nationale, a lui aussi plusieurs représentants dans la liste. Lamine Yamal, deuxième au Ballon d'Or, sera forcément bien positionné. Son coéquipier en club et en sélection Pedri est aussi un candidat potentiel, tout comme Raphinha, autre grand artisan des titres glanés par l'équipe d'Hansi Flick. Kylian Mbappé, qui marche sur l'eau à Madrid et continue d'afficher des statistiques monstrueuses, est aussi dans la liste. Et puisqu'on parle de chiffres, Harry Kane, létal avec le Bayern Munich, est aussi nommé. Enfin, Cole Palmer (Chelsea) et Mohamed Salah (Liverpool) complètent la liste. La date de la cérémonie n'a pas encore été dévoilée mais tout indique qu'elle aura lieu en janvier 2026.

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE À EL TARF

Réception du projet avant la fin de l'année

LE PROJET portant construction d'une nouvelle résidence universitaire de 2.000 lits pour étudiantes à la cité Sidi-Belkacem d'El Tarf, sera réceptionné « avant fin 2025 ». C'est ce qu'a déclaré, lundi, Lakhdar Sellami, directeur des équipements publics.

Le même responsable a précisé à l'APS que ce projet, inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités publiques pour améliorer les conditions d'hébergement des étudiants et alléger la pression sur les autres résidences universitaires de la wilaya, permettra de porter la capacité locale d'accueil à 5.500 lits.

M. Sellami a également indiqué que cette résidence universitaire, dont la réalisation a nécessité un financement de plus de 2 milliards de dinars, et un délai d'exécution de 18 mois, comprend 4 pavillons disposant, chacun, de 500 lits, un restaurant de 500 places, une clinique médicale, un terrain de sport, ainsi qu'un auditorium de 400 places, en plus de deux logements de fonction, d'une salle de sport, d'une salle Internet et d'une bibliothèque.

Pour rappel, la wilaya d'El Tarf dispose d'une résidence universitaire « filles » de 2.000 lits, d'une résidence « garçons » de 1.000 lits, et d'une résidence de 500 lits comprenant une aile pour étudiantes et une autre pour étudiants.

Il convient de noter, également, que trois résidences universitaires ont été réhabilitées pour la dernière rentrée universitaire (2025-2026).

Une opération qui a donné lieu à différentes réparations, à la peinture-vitrerie, au renouvellement des portes et fenêtres, ainsi qu'à la maintenance du réseau électrique et l'amélioration des systèmes de chauffage, de climatisation et d'éclairage intérieur et extérieur.

R. R.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION À TIPASA

Mise en service de trois nouveaux établissements

LE SECTEUR de l'éducation de la wilaya de Tipasa a été renforcé par trois nouveaux établissements scolaires, qui s'ajoutent aux 11 établissements entrés en service au début de la présente année scolaire. C'est ce qu'ont indiqué, lundi, des services de la wilaya.

Il s'agit de la réception de trois nouveaux établissements scolaires, dont le dernier en date est un Collège d'enseignement moyen (CEM) baptisé du nom du chahid Abdelkader Abdelhak et entré en service, lundi, à la cité des 1.700 logements AADL de Tipasa.

Un autre CEM a été mis en service, début octobre dernier, à la cité des 1.350 logements AADL de la commune de Bou Ismail, tandis qu'un nouveau groupe scolaire a été ouvert aux élèves à la cité des 1.033 logements AADL de la ville de Cherchell, selon la même source.

Ces trois nouveaux établissements ont contribué à une hausse notable du nombre des structures éducatives ayant renforcé le secteur à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026, dont sept groupes scolaires dans le cycle primaire, quatre CEM et deux lycées, alors que les travaux se poursuivent par ailleurs en vue de la réception d'autres structures durant l'année en cours.

A noter que la direction de l'éducation avait annoncé à l'occasion de la nouvelle rentrée scolaire 2025/2026, la réalisation en cours de 79 projets, dont 16 groupes scolaires du cycle primaire, 11 CEM, 6 lycées et 41 opérations d'extension d'établissements scolaires, pour un montant global de plus de 1,1 milliard de DA.

R. R.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DANS LE SECTEUR AGRICOLE À KHENCHELA

Plus de 1 400 exploitations raccordées en 2025

Dans l'optique du développement du secteur agricole, pas moins de 1.464 exploitations ont été raccordées au réseau électrique depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Khenchela. C'est ce qu'a indiqué, lundi, Abdelkrim Bounoughaz, directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz.



Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'au titre d'un programme financé par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour l'année 2025, 1.464 exploitations agricoles situées dans différentes communes de la wilaya ont été raccordées à l'énergie électrique au moyen d'un réseau réalisé sur un linéaire de 629 km, moyennant un investissement public de 2,8 milliards de dinars.

Il a ajouté également que la direction de la Société distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela a raccordé, depuis le début de l'année 2019 et à ce jour, 5.338 exploitations agricoles sur une longueur de réseau estimée à 2.440 km financé à hauteur de 7,77 milliards de dinars.

M. Bounoughaz a fait savoir que cette importante opération d'électrification a été réalisée dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela, du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, du programme spécial de développement des régions des Hauts plateaux et du programme du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Il a rappelé que 50 exploitations agricoles de la commune d'Ensigha ont été raccordées, à la fin de la semaine dernière, au réseau électrique de basse et de moyenne tension, sur une distance de 48 km, avec installation et mise en service de 25 transformateurs pour un coût estimé à 286 millions de dinars.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que le début de l'année en cours, pas moins de 181 exploitations agricoles dans la commune de Babar dans le sud de Khenchela, ont été raccordées au réseau de distribution de l'électricité.

Selon le wali de Khenchela, Salim Harizi, qui effectuait une visite d'inspection des projets de développement en cours dans la daïra de Babar, a supervisé la mise en service de cette électrification dans la zone de Goudjil, située dans la partie désertique des Nemamcha, à l'extrême-sud de cette collectivité locale.

A ce propos le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Abdelkrim Bounougaz, a précisé que le raccordement des 181 exploitations agricoles « a nécessité des travaux de mise en place d'un réseau de basse et de moyenne tension de plus 125 km et la réalisation et l'équipement de 86 transformateurs électriques à la charge de la Société de distribution ».

R. R.

CONSTANTINE

Coopération entre l'Université et la FOREM

UNE CONVENTION de coopération et de partenariat a été signée, lundi entre l'Université Constantine 3 Salah-Boubnider et la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), dans le but de renforcer la collaboration scientifique et la recherche dans les domaines de la médecine, de la biologie et de la médecine complémentaire.

La cérémonie de signature, organisée au siège de l'Université, s'est déroulée en présence d'enseignants, de chercheurs, d'universitaires et de médecins.

La convention a été signée par le recteur de l'Université Constantine 3, le professeur Chaâbane Baïtiche, et le vice-président de la FOREM, Messaoud Mouzali.

Soulignant que les deux parties ont indiqué que cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints visant à élargir les domaines de la recherche, de la formation et de l'échange d'expériences, notamment dans les disciplines liées au développement de la recherche scientifique appliquée. Cette convention a pour objectif d'établir des passerelles de coopération durables entre l'Université Constantine 3 et la FOREM, à travers la promotion de la médecine complémentaire en tant que champ scientifique venant en appui à la médecine moderne. Elle vise à valoriser les savoirs médicaux traditionnels et à les intégrer dans les pratiques académiques et de recherche, conformément aux normes scientifiques contemporaines, selon la même source.

La convention prévoit également le soutien aux projets de fin d'études et aux thèses de doctorat dans ce domaine, ainsi que l'organisation d'ateliers de formation au profit des étudiants et des chercheurs, en vue de renforcer la recherche appliquée dans les sciences médicales et biologiques.

R. R.

RENCONTRE SUR LA PHILOSOPHIE DE L'ÉCRITURE

Quand le texte devient interrogation

À la grande salle des conférences « Assia Djebar », une conférence consacrée à « la philosophie de l'écriture » a réuni, avant-hier, les écrivains Rabia Djelti, Mustapha Benfodil et Habib Sayah, à l'occasion de la 28e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA).



En cette circonstance, Rabia Djelti a ravivé le souvenir de ses premiers pas dans l'écriture, ceux d'une enfant qui « débattait déjà avec son père d'Aristote, de Socrate et de Platon ». Elle a estimé que ces grands penseurs ont donné naissance aux écrivains, aux romanciers et aux poètes, car la philosophie est avant tout un art de questionner, et de chaque question jaillissent d'autres interrogations sans réponse, favorisant, ainsi, la création littéraire.

La même conférencière a poursuivi en détaillant : « Parmi ces questions : pourquoi existons-nous ? Pourquoi avons-nous perdu nos mères et nos pères ? Et pourtant, ces interrogations demeurent sans réponse ». À ses yeux, la littérature et la philosophie se rencontrent, effectivement, dans l'écriture, il ne peut y avoir de littérature sans une part de philosophie. Chaque roman, a-t-elle affirmé, porte, forcément, en lui une dimension philosophique, à travers ses personnages comme à travers ses lieux.

Dans le même esprit, elle a raconté qu'avant même sa scolarisation, elle écoutait ses deux grand-mères, du côté maternel comme du côté paternel, lui narrer des histoires fascinantes. Elle a, en conséquence, souligné que ces récits avaient éveillé en elle le désir d'inventer ses propres histoires et de ne pas écrire comme les romans qu'elle avait pu lire. Elle a ajouté que cette inspiration venue de ses aïeules avait fait naître chez elle une « philosophie de la perte », issue d'un petit chagrin tenace resté enfoui en elle.

L'écrivaine a, aussi, confié qu'elle avait puisé une grande partie de sa formation intellectuelle dans la bibliothèque de son père et dans l'apprentissage des langues étrangères, précisant que « la lecture philosophique » fut pour elle un remède à son obsession de la vie et de la perte.

Pour sa part, l'écrivain et journaliste Mustapha Benfodil a expliqué que le lien entre écriture et philosophie se manifestait à deux niveaux. D'une part, à travers la question même du genre littéraire et de son existence en tant que catégorie autonome ; d'autre part, par l'intégration d'idées philosophiques dans le roman.

Il a, à ce propos, souligné que les personnages peuvent, justement, devenir les porte-voix des visions et des positions de leurs auteurs — comme le concevait Naguib Mahfouz — mais qu'ils peuvent aussi, toutefois, se limiter à un simple bavardage romanesque sans véritable portée. Dans ce sillage, il a, d'ailleurs, estimé que le roman contemporain se démarque par le mélange des genres, rendant, selon lui, impossible toute séparation nette entre la pensée de l'écrivain et la forme romanesque. Lors de la conférence, Mustapha Benfodil a confié que son rapport à la mort avait, profondément, façonné son œuvre. Il a, donc, expliqué que la disparition de son grand-père puis de son père avait révélé à ses yeux « une réalité terrifiante » de la mort, ce qui justifiait la présence philosophique récurrente du deuil et du chagrin dans ses écrits. L'écrivain a précisé qu'il répartissait sa carrière éditoriale, longue de trois décennies, en deux grandes phases. Une première, dominée par l'absurde et liée aux épreuves qu'il avait traversées, puis une seconde, marquée par une esthétique proche du documentaire, estimant que cette évolution traduisait le passage d'une violence d'abord dirigée contre l'acte d'écriture à une violence retournée contre l'auteur lui-même. Il convient de souligner qu'à cette occasion, Mustapha Benfodil a tenu à affirmer qu'il voyait, désormais, le livre comme un symbole suprême de culture, le considérant, à ce titre, comme le dernier rempart face au capitalisme. Quant à l'écrivain Habib Sayah, il a, d'emblée, déclaré que l'intitulé de la plateforme manquait de précision et qu'il aurait été plus juste de parler de « philosophie de l'écriture romanesque ». L'écrivain s'est, ensuite, interrogé sur la dimension philosophique présente dans les œuvres de Waciny Laredj, Kateb Yacine, Tahar Ouettar ou encore Abdelhamid Benhedouga. Le même intervenant a, notamment, abordé le rapport philosophique à la langue, soulignant qu'en l'absence d'une conscience de la philosophie du langage, « il devient impossible d'écrire dans un cadre linguistique donné ou de maîtriser la construction phrastique ». Dans ce cadre, il a souligné que l'écrivain devait comprendre la richesse morphologique de la langue, histoire de transmettre le sens avec précision, tout en cultivant une esthétique du style reposant sur des images inédites, capables de surprendre et de déstabiliser le lecteur. Il a, en outre, mis l'accent sur la maîtrise de l'art de la métaphore. Et de conclure : « Tout texte romanesque portait en lui une charge langagière indissociablement liée à la philosophie ».

Khalil A.

L'IA FACE AUX DROITS D'AUTEUR

Urgence d'un cadre légal

À L'OCCASION de la 28e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2025), la salle Assia Djebar a accueilli, avant-hier, une conférence intitulée « L'intelligence artificielle et les droits d'auteur ». Les professeurs Idir Smail et Chems Eddine Haddad, aux côtés du directeur de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Samir Thaalibi, y ont exposé un certain nombre d'enjeux soulevés par les nouvelles technologies artificielles.

À cet égard, la rencontre s'est intéressée aux « profondes transformations » opérées par l'intelligence artificielle dans les domaines de la création artistique et intellectuelle, ainsi qu'à leurs répercussions sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. Les intervenants ont souligné, à ce propos, « l'urgence de mettre en place des lois adaptées à ces bouleversements».

Le directeur de l'Office, Samir Thaalibi, a ouvert le débat en indiquant que le monde connaît une révolution numérique sans précédent, faisant, selon ses propres termes, de « l'intelligence artificielle un outil capable de produire des textes littéraires, de créer des mélodies, de concevoir des images et de réaliser des films ». Selon lui, cette évolution pose des défis



majeurs pour la protection des droits des créateurs, car les machines sont désormais capables d'imiter les styles artistiques et de recomposer les contenus au point de rendre la frontière floue entre œuvre humaine et production générée par l'IA. Il a, en ce sens, précisé que l'Office s'emploie depuis 2023 à moderniser les dispositifs de protection des œuvres artistiques, via de nouveaux systèmes numériques et qu'il ambitionne de développer des mécanismes plus larges dans, en la matière, les prochaines années.

Pour sa part, le professeur Chems Eddine Haddad a abordé le volet juridique du sujet, mettant l'accent sur les problématiques liées aux œuvres créatives réalisées conjointement entre l'humain et la machine. Il a, notamment, posé les questions suivantes : « Le créateur humain peut-il prétendre seul aux droits d'auteur lorsqu'il a été assisté par l'intelligence artificielle ? » et « Quels sont les critères d'originalité en cas d'intervention de la machine ? ». Dans cette perspective, il a déclaré que l'absence de cadre législatif clair rend ces questions tributaires uniquement de « l'interprétation » des tribunaux, ce qui impose d'accélérer la mise en place de « lois précises » définissant les responsabilités et les droits.

De son côté, le professeur Idir Smail a expliqué que l'intelligence artificielle devait être comprise comme un système, qui repose sur l'absorption et l'analyse d'énormes quantités de données, dans l'optique de les réutiliser sous différentes formes. Il a, alors, indiqué que « la meilleure manière de protéger l'identité culturelle et les données nationales est de développer une intelligence artificielle locale fondée sur une base de données algérienne, garantissant la protection de la vie privée et l'affirmation de la souveraineté numérique ». Enfin, le même conférencier a également plaidé pour le lancement de campagnes de sensibilisation destinées aux créateurs comme au grand public, afin de mieux les informer sur l'usage de cette technologie. Il a, en outre, insisté sur « la nécessité de moderniser les procédures de dépôt et de protection des œuvres, en phase avec les évolutions actuelle ».

Khalil A.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'avenir des plaques tectoniques serait en grande partie déterminé… par leur passé



D'une certaine manière, les plaques tectoniques possèdent une "mémoire" qui influence leurs mouvements les unes par rapport aux autres, ont découvert les auteurs d'une étude publiée dans la revue Nature (Woods Hole Oceanographic Institution).

Le séisme survenu au Myanmar (Birmanie) le 28 mars 2025 en est un douloureux rappel : les roches sur lesquelles reposent nos sols sont loin d'être inertes !
La lithosphère, la couche solide de la Terre, est en effet composée de morceaux appelés "plaques tectoniques" qui forment comme un puzzle. Celles-ci peuvent soit s'éloigner les unes des autres, soit entrer en collision, soit se frotter les unes aux autres.
S'il existe des règles générales sur leurs mouvements – par exemple, en cas de collision entre une plaque océanique et une plaque continentale, c'est toujours la première qui s'enfonce sous la seconde –, il est souvent difficile de prévoir leur comportement précis. Mais une étude publiée le 9 avril dans la revue Nature pourrait changer la donne (X. Yang et al., 2025).

La zone de transition, "porte d'entrée" vers les entrailles de la Terre

Entre 410 et 660 kilomètres de profondeur se trouve la "zone de transition" du manteau terrestre (ZT), une région critique qui joue le rôle de "porte d'entrée" pour les matériaux qui pénètrent dans le manteau terrestre profond, rappelle un communiqué de la Woods Hole Oceanographic Institution (Massachusetts, États-Unis) où exercent une partie des auteurs.
La façon dont se distribuent les différentes compositions de roches de type basaltiques (principaux composants de la croûte océanique) dans cette ZT peut aboutir au fait que les plaques "subduites" – celles qui glissent sous les autres – ralentissent et/ou stagnent, au lieu de plonger directement dans le manteau inférieur.
L'étude publiée dans Nature a en fait mis en évidence une ZT "extrêmement épaisse", laquelle ne peut s'expliquer que par une teneur élevée en roches basaltiques. Cela suggère que, dans certaines régions, des plaques océaniques entières peuvent contenir une part importante de matériaux basaltiques, et ce, sur une épaisseur "d'environ 100 kilomètres", détaille le communiqué. Voire davantage…

Un nouveau "motif de célébrité" pour les Caraïbes

Ces résultats, obtenus grâce au déploiement de 34 sismomètres sur le plancher océanique des Petites Antilles (projet VoiLA), permettent ainsi de mieux comprendre la subduction des plaques. Un processus qui "recycle" les matériaux de surface à l'intérieur de la Terre, influençant ainsi à la fois la stabilité du climat à long terme et "l'habitabilité de notre planète pendant des milliards d'années."
"Il est étonnant de penser que, d'une certaine manière, les plaques tectoniques ont une 'mémoire' et que cela affecte (…) la convection du manteau et le mélange des matériaux dans la Terre", a commenté Nick Harmon, anciennement professeur à l'université de Southampton (Royaume-Uni) et actuellement en poste à la Woods Hole Oceanographic Institution.
"Nous avons été très surpris de trouver une zone de transition inattendue et exceptionnellement épaisse – environ 330 kilomètres – sous les Antilles, ce qui en fait l'une des zones de transition les plus épaisses observées dans le monde", a commenté sa collègue Catherine Rychert (communiqué).
Bien que les Caraïbes soient connues pour leur soleil et leurs plages, elles ont désormais un nouveau motif de célébrité dans le monde de la tectonique des plaques, glisse-t-elle.

En Équateur, une marée noire historique ravage le fleuve Esmeraldas et ses mangroves

LE 13 MARS 2025, près de 25 000 barils de pétrole se sont déversés dans la région d'Esmeraldas, l'une des plus pauvres d'Equateur. Après le drame, la population, dépendante du tourisme et de la pêche, reste paralysée économiquement. En plein entre-deux-tours présidentiel, l'opacité gouvernementale demeure.
Le fleuve Esmeraldas, niché dans la province équatorienne du même nom, s'est teinté d'une épaisse pellicule noire, conséquence d'un cataclysme environnemental survenu le 13 mars dernier. Ce jour-là, suite à un glissement de terrain, des milliers de barils de pétrole se sont déversés dans les rivières, s'infiltrant dans les mangroves jusqu'aux plages de la côte, haut lieu touristique du pays.
"Les trois premiers jours, on aurait dit que la rivière s'était transformée en peau de léopard, souffle Eduardo Rebolledo Monsalve, professeur à l'Université Catholique d'Esmeraldas et biologiste marin.
Une semaine après, les images de drones ont montré des eaux foncées, de jais, recouvertes de pétrole".

Cette marée noire, l'une des plus graves de l'histoire récente de l'Equateur, a affecté un périmètre de 80 km2, les rivières d'Esmeraldas, Viche et Caple, et privé des milliers de familles d'eau potable.
Dans la foulée, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence environnementale. Près d'un mois après l'incident, il demeure toujours difficile d'évaluer précisément le niveau de dévastation, en plein second tour de l'élection présidentielle. Prévu le 13 avril, il opposera le président sortant Daniel Noboa à la candidate corréiste Luisa Gonzalez. "L'amplitude des dégâts à long terme dépend de l'efficacité des processus de confinement (contenir le pétrole dans la zone la plus petite possible), de récupération (extraction du pétrole) et d'assainissement (enlever les résidus de pétrole mètre par mètre, et mesurer la qualité de l'eau) que met en place le gouvernement. Malheureusement, il y a tellement d'opacité que nous ne savons même pas vraiment où nous en sommes", détaille le scientifique équatorien Inty Gronneberg, spécialiste de la pollution des eaux.

Disparition de la faune marine

Il a déjà fallu attendre plusieurs jours pour connaître l'étendue de la catastrophe. Les autorités ont d'abord avancé le chiffre de 3700 barils écoulés, contesté ensuite par un communiqué de l'entreprise publique PetroEcuador, qui fait état de plus de 25100 tonneaux. L'incident n'est pas isolé. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) recense, entre 2012 et 2022, 1584 marées noires dans le pays, dont deux d'ampleur à Esmeraldas.
"Il s'agit du plus grand drame pétrolier jamais enregistré en Equateur, pays producteur de pétrole. Les chiffres de l'Etat se sont d'abord révélés faux et inquiétants", souligne Diego Jimenez. recteur de l'Université catholique d'Esmeraldas, qui rappelle que le département d'Esmeraldas possède la raffinerie la plus active du pays, traitant le pétrole extrait d'Amazonie équatorienne. Environ 80% de la production totale se trouve entre les mains de PetroEcuador, qui produit 11 672 000 barils de pétrole brut par mois. 65% de cette quantité est transportée par l'oléoduc SOTE.

Une gigantesque base de données pirate contenant des identifiants bancaires, Facebook et Microsoft s'est baladée sur le web

Les piratages ne s'arrêtent jamais. Un nouveau fichier contenant pas moins de 184 millions de points de données a été trouvé, traînant sur le web sans aucune protection ou demande de rançon.



Les piratages d'ampleur sont souvent une affaire de gros sous. Les hackers malveillants qui mettent la main sur des bases de données pleines d'informations personnelles demandent souvent une poignée de dollars ou d'euros pour en libérer l'accès. Mais pas tout le temps, semblerait-il.
une base de données contenant des identifiants bancaires, des emails liés à des services gouvernementaux ou des applications types Facebook étaient accessibles librement par tout un chacun sur le web pendant quelque temps.

Ouvert aux 4 vents

Déniché par l'expert en cybersécurité Jeremiah Fowler, ce fichier de 47 Go et des poussières contenait 184 162 718 identifiants uniques subtilisés partout à travers le monde. C'est loin d'être la fuite le plus importante de tous les temps (ce dernier revient à un fichier totalisant 12 téraoctets de données), mais son manque de protection ou de filiation avec un hacker identifiable interroge.
Ce genre de base de données est habituellement partagé sur des forums spécialisés dans le commerce de données personnelles, pas hébergé en accès libre sur un serveur sans aucune protection. Si Jeremiah Fowler ne donne pas plus d'informations sur la provenance de cette base de données, il explique que, par son caractère ouvert, il est impossible de savoir si « combien de temps ces données ont-elles été exposées au public et si quiconque y a eu accès auparavant ».
Il semblerait que les informations contenues dans le fichier aient été récoltées en utilisant un infostealer. Ce type un peu particulier de ver informatique est spécifiquement pensé pour subtiliser des identifiants de connexion à la barbe des victimes. Il infecte la plupart du temps les machines via des emails de phishing, des logiciels piratés ou autres joyeusetés.

Que faire pour se protéger ?

Sans accès à la base de données, impossible de savoir si des internautes francophones ont vu leurs informations rendues publiques via cette fuite. Vu le volume d'identifiants unique et la diversité de leurs provenances, il n'est cependant pas abusif de penser que c'est le cas. Comme toujours donc, il est prudent de savoir à quoi s'attendre pour ne pas empirer la situation.
Tout d'abord, si vous utilisez le même mot de passe partout, arrêtez.
Ce type de fuite peut donner lieu à des attaques de « credential stuffing » qui consistent à essayer un couple identifiant/mot de passe sur plein de plateformes jusqu'à trouver les bonnes. Avec un seul compte compromis, il peut s'avérer facile de pourrir la vie des victimes. L'idéal est d'utiliser un gestionnaire de mot de passe pour faciliter tout ça. N'oubliez pas non plus d'activer la double authentification partout où cela est possible.
Méfiez-vous également de tout mail qui vous paraîtrait suspect. Plus un pirate a d'informations personnelles, plus il est possible de créer des emails d'arnaque convaincants. Ne cliquez jamais sur un lien contenu dans un mail aux allures officielles (rendez-vous directement sur le site) et n'envoyez jamais d'informations personnelles ou d'argent suite à un contact par mail.

Synology simplifie la vidéosurveillance avec son service cloud « C2 Surveillance »



SYNOLOGY renforce sa position dans le domaine de la vidéosurveillance avec un nouveau service qui permet d'utiliser ses caméras et d'accéder à des capacités avancées de détection sans avoir à déployer de NAS sur site.
Synology étoffe encore un peu plus sa proposition sur le marché de la vidéosurveillance. Le fabricant taïwanais, dont les solutions sont aujourd'hui utilisées sur pas moins de 515 000 sites à travers le monde, avait lancé en 2023 ses propres caméras pour accompagner sa solution Surveillance Station, ainsi que ses systèmes https://fliz.ly/vqeww_wNVR (Network Video Recorder) dédiés. Bien qu'en réalité, « tous les NAS Synology puissent être utilisés en guise de NVR », rappelle Katherine Chiang, Corporate Marketing Manager chez Synology.

Cette année, Synology enrichit son offre avec le lancement de deux nouvelles caméras, les BC800Z et FC600.
La première se positionne dans le prolongement de la caméra « bullet » BC500
La seconde est une caméra circulaire, dotée d'un objectif fisheye capable de filmer à 360°.
Et le Computex est venu apporter une pierre supplémentaire à l'édifice, avec l'annonce de la nouvelle solution de Vidéosurveillance-as-a-Service (VSaaS) : C2 Surveillance.

Un déploiement plug-and-play

Avec cette proposition, Synology cherche à simplifier au maximum le déploiement et la gestion des caméras en adoptant une approche plug-and-play. Ici, aucun équipement additionnel n'est nécessaire.
Il suffit de connecter la caméra souhaitée au service cloud, hébergé en Allemagne, pour l'intégrer immédiatement à la console de gestion, ce qui ne prend que quelques minutes. Lors d'une démo effectuée devant la presse sur le salon, l'opération est même réalisée en moins de deux minutes, depuis un smartphone, pour démontrer la rapidité avec laquelle il est possible de configurer le service.
À partir de là, l'utilisateur peut créer et personnaliser un ou plusieurs écrans de contrôle, en y ajoutant les caméras qu'ils souhaitent via un simple drag-and-drop, définir les droits d'accès aux caméras à différents utilisateurs, ou encore utiliser les capacités de détection basées sur l'intelligence artificielle et paramétrer les événements pour lesquels il souhaite recevoir des alertes. Là encore, nul besoin d'être un expert du domaine ; tout cela se fait en quelques clics.

Une surveillance continue, même en cas de coupure réseau

Pour garantir aux utilisateurs une surveillance ininterrompue, même en cas de coupure réseau, Synology mise sur une approche edge. Les flux vidéo sont enregistrés sur une carte microSD Synology intégrée à la caméra et prévue pour supporter l'arrivée continue des flux vidéo en 24/7. Les vidéos peuvent également être sauvegardées sur C2 Cloud pour ajouter une couche de protection supplémentaire. Et la surveillance ? Elle reste elle aussi possible localement, même si la caméra est déconnectée d'internet, grâce à une connexion point à point directe entre la caméra et le terminal utilisé pour le monitoring, qu'il s'agisse d'un smartphone ou d'un PC. Là encore, démonstration est faite en direct aux journalistes présents au Computex : Katherine Chiang débranche le câble Ethernet du routeur qui connectait à internet les quatre caméras installées pour l'occasion, et après quelques instants de bascule, montre les images de vidéosurveillance réapparaître sur son téléphone.

La solution idéale pour les installations temporaires ou multisites ?

Avec C2 Surveillance, Synology entend simplifier la mise en place de la vidéosurveillance partout où le déploiement d'un serveur dédié serait une opération trop complexe, chronophage et/ou coûteuse, comme sur les chantiers par exemple.
La capacité à scaler facilement et à centraliser la gestion peut également être intéressante pour les organisations multisites. Plutôt que de devoir déployer et gérer un NVR par site, les entreprises peuvent connecter l'ensemble de leurs caméras à C2 Surveillance et administrer l'ensemble à distance.

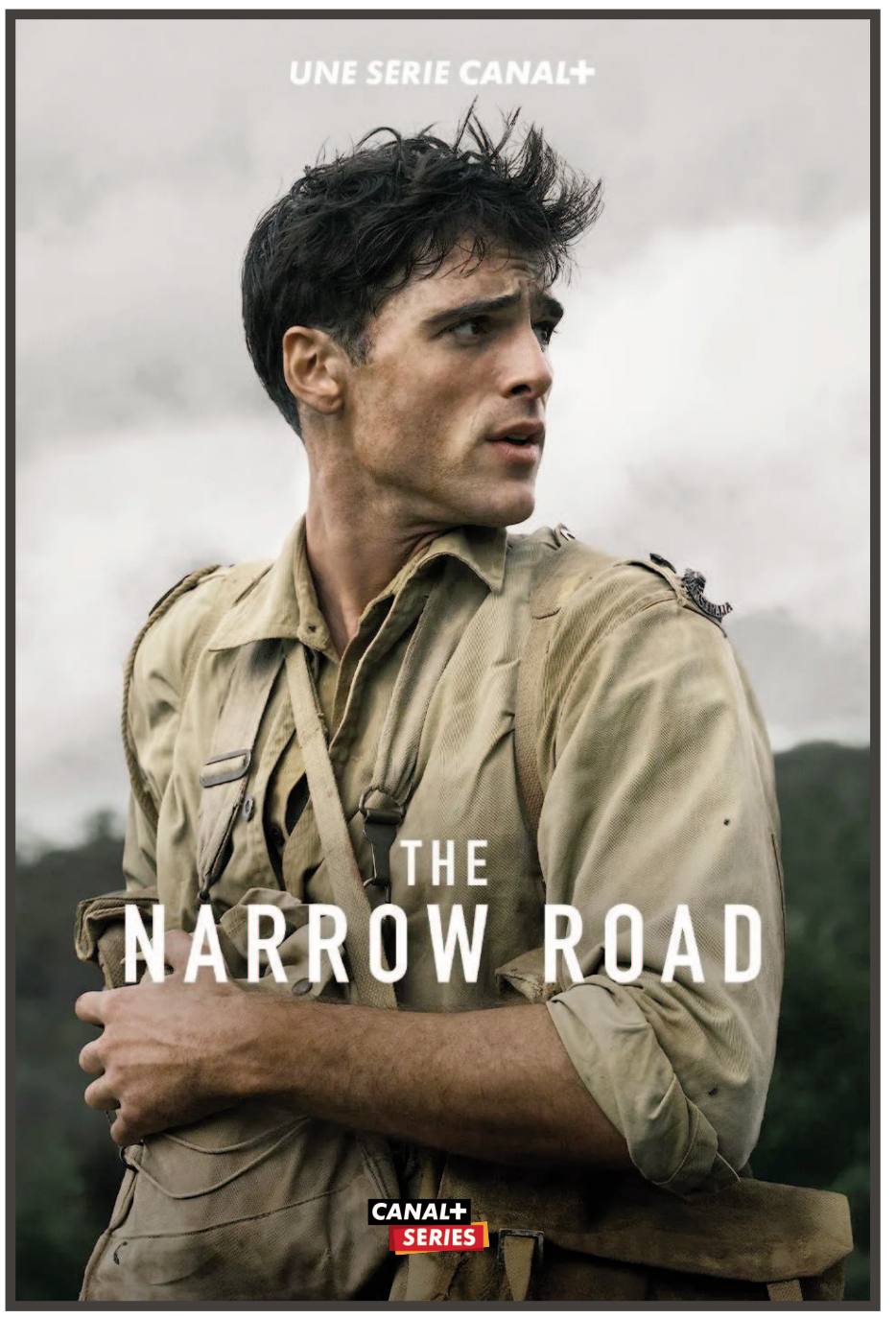












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Rugby : Quilter Nations Series 2025 — TF1
France / Afrique de Sud

21h00 Jeu - France 2025 — France 2
N'oubliez pas les paroles

21h00 Série policière - Etats-Unis 2023 — 6ter
Matlock

22h45 Film policier France - 2024 — CANAL+
Six jours

20h50 Série humoristique — W9
France - 2025
La petite histoire de France

20h55 Film policier — CINE + FRISSON
Danemark - 2016
Les enquêtes du département V : Délivrance

21h05 Téléfilm sentimental — 6ter
Etats-Unis - 2018
Le courrier de Noël

21h00 Comédie - France 2006 — CINE + PREMIER
Nos jours heureux

21h50 Golf : Open de Los Cabos Saison 2025 — CANAL+ SPORT
Open de Los Cabos

21h00 Film d'animation France - 2024 — CINE CINEMA
Sauvages

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2014
Paddington

21h25 Variétés — TMC
France - 2024
Restos du coeur

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série fantastique (France - 2025)
Saison 1 - Épisode 1

Les Sentinelles

En route pour libérer Mazauric, De Clermont est grièvement blessé par une patrouille allemande. Suite à cet accident, Djibouti et Gabriel poursuivent néanmoins leur mission sans lui et se rapprochent, sans le savoir, de l'Übermensch. Pendant ce temps, au laboratoire, Marthe effectue les premiers tests sur la nouvelle recrue, Aria. C'est une jeune femme condamnée à mort à qui elle injecte le sérum de combat. Quels vont être les effets de ce test ? Marthe ne le sait pas vraiment mais espère des résultats positifs...

21h45
Série de guerre (Australie - Etats-Unis - 2025)
Saison 1 - Épisode 1/2

The Narrow Road

Alors qu'il s'apprête à prononcer un discours pour le lancement de son dernier livre, Dorrigo Evans (Jacob Elordi), un célèbre chirurgien et héros de guerre, se retrouve submergé par les souvenirs d'une période sombre de sa vie. Prisonnier de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale, il évoque les épreuves qu'il a endurées aux côtés de ses camarades, alors qu'ils sont soumis aux horreurs de la captivité dans un camp japonais.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:24	12:13	15:03	17:25	18:51
CONSTANTINE	05:28	12:17	15:09	17:30	18:56
ALGER	05:42	12:32	15:24	17:45	19:10
OUARGLA	05:31	12:22	15:22	17:43	19:04
CHLEF	05:49	12:38	15:30	17:52	19:17
MOSTAGANEM	05:54	12:43	15:36	17:57	19:22
ORAN	05:57	12:46	15:39	18:01	19:25

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8335 — SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	13°
Oran	21°	15°
Constantine	21°	7°
Ouargla	26°	13°

EMPLOI DES JEUNES

Le credo de Nassima Arhab

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels s'impose actuellement comme un acteur majeur de la stratégie nationale de développement, et ce en conjuguant qualification des jeunes, innovation et insertion économique. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, Nassima Arhab, la ministre du secteur, lors d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Skikda.



Nassima Arhab.

Nassima Arhab a affirmé, à cette occasion, que la formation professionnelle occupe aujourd'hui «une place stratégique dans la politique nationale de développement», contribuant à la fois à l'adaptation des compétences aux besoins économiques et à la lutte contre le chômage. La ministre a également rappelé que son département œuvre à «renforcer le lien entre la formation et l'économie réelle» en mettant l'accent sur les métiers porteurs et les secteurs à fort potentiel de croissance.

Elle a souligné que cette orientation s'inscrit pleinement dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à «faire de la formation professionnelle un moteur de l'économie productive». Affirmant que «la formation et l'enseignement professionnels jouent un rôle déterminant dans la création de richesses, la promotion de l'entrepreneuriat et l'insertion durable des jeunes», elle assuré que le secteur s'attache à moderniser ses programmes et à promouvoir l'apprentissage par la pratique et l'innovation. Par ailleurs, Mme Arhab a souligné que «la wilaya de Skikda dispose d'un fort potentiel agricole et touristique», ce qui requiert «une main-d'œuvre qualifiée capable de répondre aux besoins de ces deux secteurs clés». Elle a affirmé que les diplômés du système de formation professionnelle, grâce à leurs compétences techniques et spécialisées, «sont appelés à soutenir la dynamique économique locale et à accompagner le développement des entreprises implantées dans la région». La ministre a ainsi relevé l'importance d'accompagner les apprentis et stagiaires après leur formation afin de garantir leur insertion professionnelle, expliquant que «notre mission ne s'arrête pas à la délivrance du diplôme, mais se poursuit jusqu'à l'intégration réelle sur le marché du travail».

Lors de sa visite, la ministre a inauguré un centre de formation professionnelle et d'apprentissage à Zerdaza, baptisé du nom du Chahid Amar Laâdassi. Erigé sur une superficie de 6 500 m² pour un coût global de 250 millions de dinars, l'établissement comprend huit salles de cours, six ateliers, douze bureaux administratifs, ainsi qu'une résidence de 60 lits, un réfectoire et un club équipés.

Le centre propose plusieurs spécialités à l'instar de la couture, la cuisine, la coiffure et l'esthétique, le bâtiment et l'agriculture. Lors de sa visite à l'atelier de couture, Mme Arhab a demandé à l'équipe pédagogique d'intégrer un module de formation complémentaire en commerce électronique, soulignant l'importance de doter les stagiaires de compétences numériques leur permettant de promouvoir et vendre leurs produits en ligne. Elle a déclaré que «nos jeunes, en particulier les femmes, doivent maîtriser les outils digitaux pour valoriser leur savoir-faire et en tirer un revenu durable».

Poursuivant sa tournée, la ministre a visité le chantier de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle, doté d'une capacité de 300 places pédagogiques et de 120 lits. Le projet, d'un coût de 660 millions de dinars, devrait être opérationnel à la rentrée professionnelle de février 2026. Mme Arhab a également inspecté l'Institut national spécialisé de formation en tourisme de Filfila ainsi que l'Institut national spécialisé du pôle urbain de Bouzaaroura, soulignant que ces structures «traduisent la volonté de l'Etat de moderniser la carte de formation et d'adapter l'offre aux besoins concrets du marché du travail».

Au terme de sa visite, la ministre a assisté à une présentation sur la situation du secteur dans la wilaya, qui compte 25 établissements de formation, dont quatre instituts nationaux spécialisés. Elle a salué les efforts déployés par les cadres locaux et encouragé la consolidation des partenariats entre établissements de formation et acteurs économiques pour favoriser l'employabilité des jeunes.

Mme Arhab a rappelé que l'ambition de son département est de faire de la formation professionnelle un pilier du développement durable, capable d'impulser la croissance des territoires et d'offrir à la jeunesse de véritables perspectives d'avenir.

Sihem B.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN HAUSSE

Les performances du secteur public

DANS sa dernière note sur la production industrielle au 2ème trimestre 2025, l'Office national des statistiques (ONS) a fait état de la hausse de la production industrielle du secteur public national de 6,3%. Près de l'ensemble des secteurs ont contribué à cette tendance haussière de la production.

La production industrielle du secteur public national a enregistré une hausse de 6,3% au deuxième trimestre 2025, de meilleure ampleur que celle enregistrée durant la même période de 2024 (3,8%), a indiqué l'ONS.

Selon un communiqué de l'Office, «le secteur de l'énergie affiche une hausse de 9,2% proche de celle observée à la même période de l'année précédente (10,2%)», précisant qu'après quatre trimestres marqués de stabilités et de baisses modérées, le secteur des hydrocarbures «affiche une variation positive de 1,5% au deuxième trimestre 2025». Cette amélioration résulte, principalement, de la branche de la production du pétrole brute et gaz naturel (+3,0%) et de la branche du raffinage (+6,2%), a-t-on précisé.

Pour le secteur des mines et carrières, un rebond de production a été relevé durant ce deuxième trimestre de l'année en cours, atteignant un taux de 1,2% contre une baisse de 3,7% observée au trimestre précédent, après une tendance haussière définissant l'année 2023 et l'année 2024.

Même tendance pour les matériaux de construction qui enregistrent une hausse remarquable de 16,7% au cours de la même période, confirmant ainsi les performances observées dès le premier trimestre 2024, selon l'ONS. Les industries chimiques, quant à elles, se sont redressées et affichent une variation positive de 2,5% contre une baisse de 11,1% accusée au trimestre précédent, selon les données de l'Office qui précise que les secteurs des cuirs et des bois «continuent de progresser et affichent des taux respectifs de +40,7% et de 131,6%, bien au-delà de ceux inscrits au trimestre précédent, +13,7% et +91,1%, respectivement». Il est cependant enregistré des reculs dans le reste des secteurs de moindre ampleur que ceux accusés au trimestre précédent, à savoir le secteur des ISMMEE (industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques) qui affiche un taux de -1,8%, l'agro-alimentaire (-4,7%) et les textiles (-10,4%).

S. N.

BÉJAÏA

Fin imminente du blocage sur le lot LPA

BLOQUÉ depuis 2018, date du lancement physique du programme, le lot devant accueillir les 36 logements du programme des 689 logements LPA du quartier Sidi-Ahmed, commune de Béjaïa, est en passe de trouver une solution définitive. Le wali de Béjaïa, Kamal Eddine Kherbouche, est revenu sur ce problème qui a fait couler beaucoup d'encre, annonçant, sur les ondes de la radio locale, qu'une solution allait être dégagée pour débloquer ce lot.

« Le blocage réside dans les travaux d'aménagement primaire et secondaire du site que le promoteur refuse d'effectuer en raison de la nature juridique de l'emprise, qui appartient toujours à l'Agence foncière «, a expliqué Nora Ghanmi, cheffe de daïra de Béjaïa, sur la radio locale.

Il convient de souligner que ce programme devait débuter en 2011, mais en raison du transfert du site à plusieurs reprises, il n'a été entamé qu'en 2018. Initialement prévu à Oued-Ghir, puis à Sidi Boudrahem, le site a finalement été désigné à Sidi-Ahmed. Les promoteurs ont lancé les lots qui leur avaient été confiés malgré le retard et ont réussi à concrétiser une partie des projets, certains avec du retard.

Quatre promoteurs et entreprises ont été retenus : l'Agence foncière de wilaya et les promoteurs privés Tayeb Latrèche, Mouloud El-Ouaâri et Abdenour Medaoui. « S'agissant des trois lots de l'Agence foncière, à savoir les 28, 32 et 40 logements, soit un total de 100 unités, ils ont été réalisés et attribués aux acquéreurs. Le lot comprenant les 105 logements, confié au promoteur Latrèche, sera également réceptionné avant la fin de l'année pour la première partie, estimée à 58 logements, le reste devant être livré quelques mois plus tard «, a indiqué Mme Ghanmi.

Elle a ajouté : « Le lot confié à l'entreprise de Mouloud Laâouri, qui devait réaliser un programme de 90 logements, n'a vu la réalisation que de 54 logements. Les 36 logements restants sont toujours en souffrance, les travaux n'ayant pas encore été entamés. «

A ce sujet, le promoteur réclame l'aménagement du site par l'Agence foncière ou le PAC afin de pouvoir réaliser les travaux primaires, secondaires et tertiaires, prétextant que l'emprise ne lui a pas été vendue et que légalement il ne peut intervenir à ce niveau. Reste à savoir si les clauses du cahier des charges signé par le promoteur, un autre élément crucial du dossier, pourront l'obliger ou non à réaliser ces travaux.

Pour rappel, le premier responsable de la wilaya avait chargé le DUC en 2002 de prendre en charge les travaux primaires et secondaires, en réponse aux revendications des souscripteurs, qui ne cessent, depuis, de réclamer leurs logements, sachant que beaucoup ont déjà payé leurs apports financiers personnels.

N. Bensalem